

Assemblée générale élections 2018

Assemblée générale

- 2 Calendrier
- 3 Rappel des statuts
- 4 Convocation
- 5 Formulaire de procuration
- 6 Formulaire de vote sur le rapport moral
- 7 Rapport moral
- 18 Rapport financier
- 20 Rapport du commissaire aux comptes

Partie élections

- 33 Rapport du Secrétaire général
- 34 Mode d'emploi
- 36 Profession de foi des candidats à la Présidence
- 40 Professions de foi des candidats au Comité
- 48 Profession de foi des candidats au Bureau
- 53 Bulletin de vote Comité

Rappel des statuts concernant l'Assemblée générale

Calendrier

- 31 mars** Date limite de réception des candidatures au Comité et au Bureau
- 16 mai** Publication de l'ordre du jour de l'Assemblée générale
Réception du matériel de vote
- 8 juin** Date limite de réception des votes par correspondance pour le Comité
- 13 juin** Date limite de réception des votes par correspondance pour le Bureau (pour les membres du Comité absents à l'AG)
Dépouillement des votes pour le Comité et résultats
- 16 juin** Assemblée générale
Élection du Bureau par le nouveau Comité

Article 6. Assemblée générale

6.1. Réunions et délibérations

L'Association se réunit en Assemblée générale ordinaire chaque année. Elle peut se réunir en Assemblée générale extraordinaire, soit après décision du Bureau, soit à la demande du Comité ou du tiers des membres actifs de l'Association. L'ordre du jour est établi par le Comité qui peut mandater le Bureau à cette fin. L'ordre du jour est porté à la connaissance des membres de l'Association au moins un mois avant la date de l'Assemblée. Toutefois, le Bureau peut inscrire une question nouvelle ou urgente sans condition de délai.

L'Assemblée générale se réunit au siège de l'Association ou en tout autre lieu fixé par la convocation.

L'Assemblée générale est présidée par le Président de l'Association ou, à défaut, par toute personne désignée par l'Assemblée générale sur proposition du Président de l'Association.

Une feuille de présence doit être signée par les membres de l'Assemblée générale en entrant en séance et certifiée par le Président.

En Assemblée générale, les votes sont personnels, mais les votes par représentant ou par correspondance sont admis sur les questions inscrites à l'ordre du jour dans les conditions prévues par le Règlement Intérieur.

À l'exception de ce qui est prévu à l'article 11 des présents statuts, l'Assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Pour être adopté, un texte doit recueillir la majorité absolue des votants.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par le Président et le Secrétaire général.

6.2. Pouvoirs de l'Assemblée générale

Elle peut :

- approuver le rapport moral sur la gestion du Bureau exposant la situation de l'Association et son activité au cours de l'exercice écoulé ainsi que l'évolution prévisible ;
- approuver le rapport sur la situation financière établi par le Trésorier et les comptes de l'exercice écoulé ;
- approuver, le cas échéant, le rapport sur la situation de l'Association établi par le Commissaire aux comptes ;
- nommer, sur proposition du Bureau, un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaire aux Comptes suppléant ;
- elle délibère sur toutes les autres questions à l'ordre du jour.

Convocation de l'Assemblée générale de l'association

L'Assemblée générale de la Société des agrégés est convoquée le samedi 16 juin 2018 à Paris, à l'hôtel Mercure, 20 rue de la Gaité, 75014 Paris.

Pour une assemblée générale extraordinaire à 10h

Question 1: *Changement d'adresse du siège*

Pour prendre en compte le déménagement des locaux de l'association, le siège de la Société des agrégés est fixé à Maison de l'agrégation, 8 rue des Fossés Saint-Jacques 75 005 PARIS

Question 2: *Changement de périodicité des comptes annuels*

Pour prendre en compte la saisonnalité des activités de l'association qui fonctionne en année scolaire, l'exercice comptable se déroulera du 1^{er} septembre au 31 août.

Question 3: *Modification des statuts afin de simplifier les procédures*

Pour des modalités de vote du rapport moral identiques à celles du rapport financier
Pour une élection du Bureau sur place le jour de l'AG ou par procuration au lieu du vote par correspondance, prématuré car devant être organisé, à cause du calendrier statutaire, avant le résultat de l'élection du nouveau Comité.

Ces nouvelles modalités n'entreraient en application qu'en 2019.

Pour une assemblée générale ordinaire

Matinée 11h-13h

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Renouvellement du Commissaire aux comptes

Après-midi 14h30-17h

Réflexions: le nouveau baccalauréat et le nouveau lycée; Parcoursup; la classe exceptionnelle; bilan de la 2^e session de l'agrégation externe spéciale; la formation des enseignants (ESPE); les professeurs et l'AEFE.

Questions diverses en fonction de l'actualité récente.

Un repas sera servi à l'hôtel. Si vous souhaitez y participer, nous vous remercions de vous inscrire avant le 31 mai auprès du secrétariat qui vous indiquera la marche à suivre.

Procuration individuelle

À remettre directement à la personne à qui vous donnez pouvoir ou, de préférence, pour permettre les vérifications et économiser le temps imparti à l'Assemblée générale, à adresser au Secrétariat, par courrier: **Société des agrégés (Procuration), 25 rue Descartes, 75005 Paris** ou par courriel: **secretariat@societedesagreges.net** pour le 10 juin au plus tard.

Je soussigné(e) :

Nom

Prénom

donne pouvoir à :

(mettre **obligatoirement** le nom du bénéficiaire de la procuration)

Nom

Prénom

pour voter en mon nom sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'**Assemblée générale extraordinaire** du 16 juin 2018.

pour voter en mon nom sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'**Assemblée générale ordinaire** du 16 juin 2018.

Date et signature :



Formule de procuration individuelle

Vous pouvez donner pouvoir à un sociétaire à jour de sa cotisation et présent à l'Assemblée générale, le 16 juin 2018, pour voter en votre nom sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Le nombre de procurations par personne n'est pas limité par les statuts.

Merci d'adresser de préférence votre procuration au 25 rue Descartes 75005 Paris, ou par courriel à secretaire.general@societedesagreges.net pour le 10 juin au plus tard.

Vote sur le rapport moral (p. 7 à 15)

À renvoyer au Secrétariat (éventuellement avec votre procuration)
par courriel : secretariat@societedesagreges.net
ou par courrier : **Société des agrégés (Rapport moral),**
25 rue Descartes, 75005 Paris

Nom
Prénom
Date
Signature

Approuve le rapport moral Rejette le rapport moral
 S'abstient



Rapport moral (juin 2017-juin 2018)

Ce rapport moral couvre la période de juin 2017 à juin 2018. Il rend compte des activités internes et externes du Bureau et de l'association. Il est organisé selon les mêmes rubriques que l'année précédente pour vous permettre de le lire plus aisément.

Nous vous invitons à lire également les comptes rendus des réunions (Bureau, Comité), les lettres d'information et tous les documents publiés dans le bulletin ou en ligne sur le site internet dont l'adresse vous est régulièrement rappelée par courriel et par courrier. La page Facebook de la Société des agrégés est aussi active.

Administration de l'association

Fonctionnement

Le **Bureau** se sera réuni neuf fois en septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril et mai. Il a traité les affaires courantes, suivi avec attention le déroulement des travaux de novembre à mars (visite mensuelle des lieux). Les membres ont participé, comme chaque année à l'enregistrement des cotisations et au traitement des courriers et des demandes des adhérents. Ils ont aidé aux tâches pratiques : aménagement des locaux, nettoyage, montage des meubles.

Le **Comité** s'est réuni une fois, en novembre. Ses travaux ont porté à la fois sur le fonctionnement de l'association et sur les orientations de la Société des agrégés. Il a examiné les moyens de

maintenir une activité élevée de l'association et de renforcer son dynamisme en poursuivant les chantiers engagés :

- L'ouverture des nouveaux locaux, pour accueillir les adhérents mais aussi pour promouvoir le concours auprès de tous ;
- La réfection du site internet de l'association ;
- Le renforcement de l'activité des régionales ;
- L'organisation de Journées nationales dans les régionales à partir de 2018 ou 2019 ;
- Le développement de « L'Atelier de l'agrégation », dispositif d'aide destiné aux agrégatifs et à tous les étudiants désireux de passer le concours de l'agrégation.

Il a étudié plusieurs dossiers d'actualité :

- L'affectation prioritaire des agrégés en lycée, la nécessité de réduire l'affectation en collège à l'exception, comme les textes réglementaires le disposent, et le rôle de l'inspection générale de l'Éducation nationale dans la carrière des agrégés ;
- La réforme du baccalauréat et la mission présidée par Pierre Mathiot qui devait entendre la Société des agrégés deux jours après la réunion du Comité ;
- Le bilan de la première session de l'agrégation externe spéciale et l'avenir de ce concours ;
- Les réformes envisagées pour la répartition des élèves, après le baccalauréat, dans les différents établissements et filières de l'enseignement supérieur ;
- Le PPCR et ses effets, notamment l'absence de classe exceptionnelle spécifique aux professeurs de chaire supérieure.

Cotisations

Comme chaque année, il a été procédé à un appel à cotisation au début de l'année scolaire et à plusieurs rappels en cours d'année par voie électronique et postale. Une fiche d'adhésion a été insérée dans les numéros 486 à 489.

Une prospection spéciale a été organisée à l'attention des stagiaires : prospection électronique auprès des agrégés internes dès les résultats, prospection par voie postale auprès de tous les

agregés dans leur établissement avec l'envoi d'un courrier puis d'un exemplaire du bulletin. Il est possible que d'ici l'assemblée générale, nous procédions à un troisième envoi.

Le 7 juillet 2017, nous avons accueilli nouveaux agrégés et agrégatifs à Paris. Une grande majorité de ceux qui sont venus ont adhéré dès juillet, donc dès l'année scolaire en cours, et ont déjà ré-adhéré pour 2017/2018. Une petite dizaine d'entre eux se sont investis dans l'association en participant à l'Atelier de l'agrégation, en venant régulièrement dans les locaux aider le Bureau, en assistant à certaines réunions du Bureau et en incitant leurs collègues à adhérer.

Il est encore trop tôt pour mesurer les effets de cette démarche sur le long terme mais devant les premiers succès de ces rencontres *de visu*, il est prévu, dans plusieurs régionales, d'organiser à la rentrée une prospection lors des journées de rentrée des ESPE. Une nouvelle fête de l'agrégation aura lieu à Paris le 7 juillet prochain.

Le nombre des adhérents est bien évidemment une préoccupation des membres du Bureau et du Comité. Lorsque la nouvelle équipe est arrivée au Bureau, en 2012, le nombre d'adhérents baissait régulièrement depuis plusieurs années déjà. Un pourcentage de plus en plus bas de jeunes agrégés adhéraient (de 33% dans les années 70 à 5% d'une session dans les années 2000). Une projection de l'évolution du nombre de cotisants faisait apparaître, dès 2010, l'urgence de réagir. Plusieurs facteurs sont en cause, notamment la baisse du nombre de postes couplée à l'augmentation des départs (retraite, démission, autre carrière) de l'enseignement secondaire. Cependant, lorsque l'on regarde la pyramide des âges, on s'aperçoit qu'une génération, celle des 45-55 ans est sous-représentée par rapport au nombre de lauréats de cet âge. Il y a trop d'agrégés qui achèvent leur carrière sans avoir jamais adhéré à l'association.

On a trop souvent entendu dire – même parmi les agrégés les plus âgés! – que l'association était

une amicale d'anciens. Or si nous avons besoin de leur aide indispensable et de leur grande expérience, si nous reconnaissons leur grande générosité – les retraités sont les plus nombreux parmi les adhérents bienfaiteurs – notre Société doit demeurer une association d'actifs. C'est donc un défi de satisfaire nos fidèles et anciens adhérents, de les impliquer dans le fonctionnement de l'association tout en laissant une place importante aux jeunes générations et en répondant à leurs besoins.

Nous espérons que les mesures entreprises (nouveau siège, multiplication des rencontres et des activités) porteront leurs fruits pour recruter de nouveaux éléments. Par ailleurs, il faut rassembler les agrégés : trop de nos collègues ont quitté l'association à cause des dissensions qui ont, pendant plus de six ans, rendu le climat général pestilentiel autant qu'elles ont coûté cher à la Société. Les querelles nous ont fait perdre beaucoup du temps nécessaire pour mener une action qui aurait dû pourtant mettre tout le monde d'accord.

Rassembler les bonnes volontés et, puisque le calme est revenu et que les grandes évolutions sont derrière nous, concentrer nos efforts sur la vitalité de l'association et sur la prospection est désormais une priorité.

Information et assistance

Comme chaque année, nous avons répondu aux demandes par téléphone, courrier, courriels et messages, de plus en plus nombreux, sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) ou grâce au formulaire de contact du site internet.

Notre rôle d'intérêt général nous conduit à répondre à tous et apporter des informations mais nous incitons, bien entendu, les agrégés à adhérer et à soutenir nos actions.

Selon les différents canaux, les personnes et les demandes sont différentes. Les adhérents ont l'habitude d'utiliser les courriels et le téléphone,

les plus jeunes nous contactent plus facilement par Facebook. Il nous faut remercier ici Jean-Michel Léost qui déploie beaucoup d'énergie pour fournir aux adhérents des informations précises et y consacre beaucoup de son temps.

Les renseignements ont été apportés sur les questions suivantes : classe exceptionnelle, retraite, progression de carrière, mutation. Les interventions ont porté sur les demandes de mutation, les demandes de détachement et de disponibilité, ces dernières occupant traditionnellement tout le mois de juillet.

De plus en plus d'étudiants et de professeurs demandent des informations en amont du concours. Dans le contexte de crise et de désaffection pour le second degré, il est de notre devoir de continuer à leur répondre.

L'action de la Société des agrégés est toujours reconnue. Les personnes qui nous contactent le font souvent à l'invitation d'un proche ou d'une connaissance.

Publications

10 **lettres d'information** ont été publiées depuis juin, lettres mensuelles retraçant l'activité de l'association ou lettres spéciales concernant un événement particulier (mutation, retraite). D'ici l'assemblée générale, seront publiées les lettres d'avril, de mai ainsi que des lettres spéciales.

Six numéros du **bulletin** auront été publiés entre juin 2017 et juin 2018 : *L'Agrégation* n°486 – Addictions des adolescents, quel rôle pour les professeurs?, *L'Agrégation* n°487 – Mémento 2017, *L'Agrégation* n°488 – Bienvenue aux stagiaires, *L'Agrégation* n°489 – Regards sur le concours, *L'Agrégation* n°490 – Agrégés et engagés et *L'Agrégation* n°491 – Une maison pour l'agrégation. Les numéros contiennent les dernières actualités, les comptes rendus des réunions du Bureau, du Comité et de l'Assemblée générale, les courriers envoyés à l'administra-

tion, des statistiques et les notes de lectures sur les ouvrages des adhérents ainsi qu'un carnet. Le dossier spécial permet d'étudier un aspect important du système éducatif, de la condition des professeurs, du concours. Le numéro spécial de l'année 2018 sera publié d'ici décembre.

Installation et inauguration du siège

Après l'achat des nouveaux locaux, à la fin du mois d'août 2017, la Société a pu s'installer au 8 rue des Fossés Saint-Jacques. Les locaux ont été fermés quinze jours, puis ouverts au premier étage dès les vacances de la Toussaint. Les travaux se sont définitivement achevés fin mars.

Les déménagements successifs et les inconvénients liés aux travaux ont un peu ralenti les activités du Bureau qui a tâché de déployer la plus grande énergie pour que le service apporté aux adhérents n'en souffre pas. Le transfert des meubles et des archives n'est pas encore complètement achevé. Il aura lieu cet été.

Billets et articles

Blog de la Société des agrégés, Facebook, LinkedIn, autres revues

4 septembre 2017 – Rentrées scolaires

19 septembre 2017 – Interdits de mobilité

25 janvier 2018 – Sous le rapport Mathiot, la rigueur budgétaire

5 mars 2018 – L'Éducation nationale aussi a ses champions

7 mars 2018 – « Sois original! », la pire des injonctions paradoxales

24 mars 2018 – Mouvement intra académique

9 avril 2018 – Simone de Beauvoir au programme de l'agrégation

11 avril 2018 – Écrire et rédiger, le rapport du Cnesco

Affaires juridiques

Il semble que, pour le bien de l'association, les querelles se soient apaisées. L'effet du calme retrouvé se voit déjà dans les finances. Il faut savoir qu'en près de six ans de querelles intestines, les frais consacrés à la défense de l'association (qui a gagné tous les procès intentés contre elle) ainsi qu'aux divers contrôles subis se sont montés à près de 80 000 euros. Avec une telle somme, nous aurions pu organiser 2 ou 3 Nuits de l'agrégation.

Le Bureau espère que toutes les forces des sociétaires pourront désormais converger dans l'intérêt de la Société.

Dossiers et engagements

Le concours et le statut

La défense et la promotion du concours ont été un souci permanent du Bureau, comme les années précédentes. Toutes les audiences et rencontres (cf. *infra*) ont été l'occasion de remettre notre livre *L'Agrégation, tradition d'avenir* et d'insister sur la place primordiale du concours.

Désormais bien établie par la création d'une troisième agrégation et de sections supplémentaires, l'agrégation ne semble plus menacée dans son existence. Notre vigilance doit cependant rester entière sur le contenu du concours.

Il convient aussi, dans un contexte de restriction budgétaire, d'être particulièrement attentif aux réflexions sur le service et la rémunération, sur le statut des agrégés. L'augmentation des obligations de service des agrégés, notamment au collège, est un véritable serpent de mer qui ressurgit fréquemment. Par ailleurs, il faut inlassablement dénoncer l'évolution qui a réduit le pouvoir d'achat des agrégés de près de 25% en quarante ans. Dans la contribution remise à la mission sur le métier enseignant le 12 avril, la Société des agrégés insiste sur la nécessaire reconnaissance du rôle des agrégés et l'indispensable revalorisation financière attendue depuis si longtemps.

L'agrégation externe spéciale

Un premier bilan a fait état de difficultés. Dans *L'Agrégation* n°489, nous avons exposé les avantages et les inconvénients d'un tel concours. Si nous nous sommes félicités de la création d'un véritable concours comprenant écrit et oral, nous avons considéré que la définition de l'épreuve portant sur les travaux de recherche devrait être précisée. Certains jurys, comme le jury de mathématiques, n'ont pas été convaincus par la qualité des candidats et tous les postes n'ont pas été pourvus. Par ailleurs, nous continuons de protester contre l'injustice qui aboutit à ce qu'un agrégé devenant docteur soit moins bien traité qu'un docteur devenant agrégé. Enfin, il est regrettable que les Prce ayant obtenu l'agrégation externe spéciale se soient vu interdire de rester sur leur poste. La Société des agrégés défend l'affectation prioritaire des agrégés sur les postes de Prag, elle ne peut que se féliciter quand un Prce fait l'effort de passer l'agrégation. Une fiche a été envoyée au ministère dès le mois de septembre.

L'affectation des agrégés (lycée, détachement et disponibilités)

Comme chaque année depuis 2008, la Société des agrégés a pu se féliciter de lire, dans la note de service sur le mouvement, la phrase suivante:

III.1.1.f) Affectation des agrégés en lycée
Les professeurs agrégés assurent leur service

dans les classes préparatoires aux grandes écoles, dans les classes de lycée, dans des établissements de formation et, exceptionnellement, dans les classes de collège. Les recteurs définiront des bonifications significatives pour affecter les professeurs agrégés en lycées dans le cadre du mouvement intra-académique.

Cependant, comme chaque année, elle a envoyé une lettre à tous les recteurs pour insister sur la nécessité d'obtenir une priorité réelle des agrégés sur les postes en lycée. La rectrice de Clermont-Ferrand et le recteur de Besançon nous ont répondu.

L'étude des circulaires de cette année et le bilan des opérations du mouvement seront publiés en fin d'année scolaire. C'est Patricia Naegele, membre du Bureau qui reprendra le dossier jusque là brillamment mené par Rémi Luglia, que nous remercions pour son investissement pendant 10 ans.

Pendant l'été 2017, plusieurs dizaines de dossiers de demande de détachements et disponibilités ont été reçus par la Société des agrégés qui a accompagné les agrégés pendant tout le mois de juillet. La plupart ont obtenu gain de cause. Une difficulté essentielle réside dans l'articulation des calendriers scolaire et universitaire. Quand la demande arrive tard, il est plus difficile pour les rectorats de trouver des solutions. Grâce à des démarches renouvelées auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la ministre, consciente du problème a indiqué souhaiter trouver des solutions.

L'enseignement secondaire : baccalauréat et programme

Un dossier sur le baccalauréat est paru dans le numéro 490 de *L'Agrégation*. La Société des agrégés a rendu une contribution sur le baccalauréat à la mission Mathiot. Des textes ont été publiés, dont une tribune dans *Le Monde* pour exprimer notre inquiétude sur une réforme inspirée par l'esprit « sciences po » avec un grand

Communiqués et déclarations

La page Facebook de la Société des agrégés est suivie par plus de 1500 abonnés dont des journalistes. Elle est devenue un média à part entière. Les publications complètent les communiqués.

12 juin 2017 – Assemblée générale de la Société des agrégés

26 septembre 2017 – Conseil supérieur des programmes

20 novembre 2017 – Réunion du Comité de la Société des agrégés : dynamisme et propositions

21 novembre 2017 – La Société des agrégés reçue par la mission Mathiot

24 novembre 2017 – Nomination de Mme Souâd Ayada au Conseil supérieur des programmes

29 novembre 2017 – Postes offerts aux concours 2018 : la diminution du nombre de postes est une mauvaise réponse à la crise du recrutement

30 novembre 2017 – Participation de la Société des agrégés à la « mission mathématiques »

5 décembre 2017 – Décès de Jean d'Ormesson

7 décembre 2017 – Il est urgent de donner aux agrégés une place à leur mesure

8 décembre 2017 – La masterisation n'a pas rempli ses promesses

15 décembre 2017 – Condoléances aux familles touchées par la catastrophe de Millas

8 janvier 2018 – Décès de Bernard de Fallois

1er mars 2018 – Décès de Pierre Milza

5 mars 2018 – Ouverture des concours de l'agrégation

8 mars 2018 – La Société se réjouit de voir l'agrégation favoriser, aujourd'hui comme hier, l'émancipation féminine

12 mars 2018 – Ouverture du nouveau site internet de la Société des agrégés

21 mars 2018 – Grève du 22 mars : la Société des agrégés inquiète pour les candidats à l'agrégation

29 mars 2018 – Lancement de la concertation sur la reconnaissance des missions de formation des enseignants-chercheurs

10 avril 2018 – Enseigner la grammaire n'est pas faire du « tri social »

10 avril 2018 – La Société des agrégés reçoit un exemplaire du premier numéro de *L'Agrégation* (1914)

12 avril 2018 – Audition au Sénat, la Société des agrégés plaide pour les agrégés

oral encore flou, des intitulés pompeux et une réduction des heures dans certaines disciplines. La mobilisation des associations a permis une légère évolution des textes (voir ce numéro).

La Société des agrégés s'est réjouie de la publication de deux rapports: le rapport sur les langues anciennes (*L'Agrégation* n°490) et celui sur l'enseignement des mathématiques auquel elle a pu contribuer. En effet, Paul Darthos, Paul Flambard

(membres du Bureau) et Yann Salmon (membre du Comité) ont rédigé plusieurs pages de réflexions et recommandations. Leur contribution a été publiée dans *L'Agrégation* n°489, sur le site de la Société des agrégés et sur le site de la Société mathématique de France.

Parcoursup

La Société des agrégés était résolument opposée au système du tirage au sort ayant fini par prévaloir dans le système APB. Le système proposé actuellement repose sur l'examen des vœux des candidats qui peuvent être reçus sur condition. Si certains collègues craignent d'être dépassés par le nombre de dossiers à traiter, d'autres sont favorables à une sélection et à l'examen des dossiers.

Rayonnement de l'association

La Maison de l'agrégation

Le Comité et le Bureau ont décidé d'appeler les nouveaux locaux la Maison de l'agrégation pour lui donner une identité forte: depuis 250 ans, ni le concours, ni l'agrégation n'avaient eu leur maison. Destiné à accueillir les réunions de nos instances et à abriter les sociétaires qui souhaitent venir y travailler ou s'y rencontrer, la Maison de l'agrégation peut devenir un endroit convivial et voué au savoir, reflet du dynamisme et des activités des sociétaires.

Le Bureau espère que cet endroit, sur trois niveaux, en pierre et poutres apparentes, entièrement rénové, alliance, comme l'agrégation, de l'ancien et du nouveau, sera un élément d'attractivité pour les nouveaux adhérents.

Le nouveau site internet

La visibilité de notre association passe, plus qu'hier, par les réseaux sociaux et internet. Notre site conçu par Bertrand Vieille et Blanche Lochmann était devenu trop complexe pour ses visiteurs et le contenu trop difficilement accessible et trop peu visible.

Le nouveau site internet a été mis en ligne au mois de mars. Pour le moment, il ne contient que la partie ouverte au public: dès l'accueil sont disponibles les dernières nouvelles, les publications (résumées) de l'association ainsi que les notes de lecture sur les ouvrages des adhérents. Une partie Association regroupe informations statutaires et communication. Des portraits et entretiens pourront bientôt être filmés dans les locaux et mis en ligne.

D'ici l'été, le site sera complété par un espace en ligne réservé aux adhérents et aux agrégatifs contenant des informations et des ressources pour préparer le concours. Puis, pendant l'été, d'ici septembre, l'espace personnel des sociétaires sera créé afin de faciliter vos démarches (inscriptions et impression du reçu fiscal).

Certains éléments sont encore à améliorer mais les premières remarques des sociétaires ont été positives.

L'Atelier de l'agrégation

L'Atelier de l'agrégation est l'héritier de l'office des agrégatifs, créé au sein de la Société des agrégés et ayant particulièrement fonctionné après la deuxième guerre mondiale. Il s'agissait de fournir ouvrages, cours et assistance aux agrégatifs. De nos jours, c'est surtout le besoin d'accompagnement qui se fait sentir. Cependant, il est encore très utile de pouvoir prêter des ouvrages.

La mise à disposition gratuite des locaux par l'ancienne propriétaire a permis d'accueillir la troisième promotion des ateliers de l'agrégation dès le mois de juillet 2017 pendant trois semaines. Une quinzaine d'étudiants et de professeurs ont reçu des cours de version latine, grammaire et méthodologie. Quelques-uns ont assisté à l'atelier d'espagnol.

Puis, pendant l'année, des étudiants ont suivi le cours de version latine le mercredi. Un stage de version grecque a été organisé pendant les vacances de la Toussaint. Une vingtaine d'agrégatifs ont suivi les cours d'économie-gestion à

distance. Pour la préparation à l'oral, les intervenants ont organisé des séances individuelles et les locaux ont été ouverts à des groupes de travail autonomes. Grâce à la générosité de plusieurs adhérents, les agrégatifs ont pu utiliser dictionnaires et usuels. La bibliothèque d'agrégation a été complétée.

En tout, ce sont près d'une quarantaine d'étudiants qui se sont inscrits (participation de 20 euros) et ont bénéficié de l'aide de la Société des agrégés. L'objectif de cet atelier est double: redonner souffle et dynamisme à l'association par l'action concrète des adhérents bénévoles, permettre aux candidats de donner le meilleur d'eux-mêmes dans un contexte de désaffection pour le métier et de besoins de professeurs de haut niveau. L'atelier ne remplace pas une préparation universitaire, il la complète. Nous dirigeons systématiquement les étudiants vers les préparations universitaires.

Audiences, contacts et rencontres

Cette année a été riche de rencontres institutionnelles et d'échanges réguliers avec les cabinets des deux ministères.

L'inauguration de la Maison de l'agrégation a été l'occasion d'intéresser le ministre au sort des agrégés. Dans son discours, il a reconnu l'importance des agrégés pour le système éducatif. Régulièrement consultée sur les réformes et les projets éducatifs, la Société des agrégés a remis plusieurs contributions (cf. *supra*).

Partenariats

Nous avons poursuivi le partenariat engagé avec l'École à l'hôpital en diffusant des annonces sur les réseaux sociaux, en publiant un entretien dans *L'Agrégation* et en donnant des informations sur le baccalauréat aux coordinatrices de l'association qui organisent le parcours des élèves malades.

Nous avons diffusé les annonces de l'Université des savoirs ainsi que celles de l'association

Courriers officiels

18 mai 2017 – Lettre à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale (présentation de l'association)

22 juin 2017 – Lettre à Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (présentation de l'association)

27 juin 2017 – Lettre au président de la République (l'agrégation et les agrégés)

25 octobre 2017 – Lettre à M. Edouard Geffray, dgrh de l'Éducation nationale (obligations de service)

8 décembre 2017 – Lettre à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale (Maison de l'agrégation)

14 décembre 2017 – Lettre à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale (bi-admissibilité)

22 janvier 2018 – Lettre aux recteurs (affectation des agrégés)

30 janvier 2018 – Lettre à M. Edouard Geffray, dgrh de l'Éducation nationale (classe exceptionnelle)

De nombreuses lettres ont aussi été envoyées aux différents acteurs institutionnels (recteur, ministre...), au soutien de cas et de démarches personnelles (détachement et disponibilité, mouvement, retraite...)

Défi Du Bellay. La Société des agrégés, membre d'Antiquité-Avenir, diffuse les annonces de l'association et sera présente aux États généraux de l'Antiquité.

Blanche Lochmann a assisté aux rencontres organisées par l'association ENSecundaire afin d'informer les normaliens effectuant leur première rentrée dans le second degré.

Les éditions Belin ont accepté d'acheter une page de publicité dans le bulletin. D'autres contacts doivent être noués.

Une journée d'étude commune devant aboutir à la publication d'un numéro spécial sera organisée avec l'UPS.

Presse et médias

Nous continuons à assurer une présence stable de la Société des agrégés dans la presse écrite, apparaissant dans des médias nationaux comme *Le Monde* ou *Le Figaro* dans lesquels des tribunes ont été publiées. Un effort doit être poursuivi pour apparaître davantage à la radio ou à la télévision.

Pour l'avenir

Nous devons absolument nous rassembler et faire de la prospection notre priorité. Notre association continuera d'être forte et écoutée si nous pouvons faire nombre. Il faut que le Bureau fournisse un effort conséquent, ce qu'il fera dès le mois de mai, en commençant à contacter les agrégés internes et externes

spéciaux. S'il est possible également, de tenter une prospection à l'échelle nationale auprès de tous les agrégés, comme cela avait été fait en 2013, rien ne remplace le contact et l'invitation sympathique d'un collègue qu'on aime bien.

Les délégués seront à l'avenir davantage sollicités. Depuis que nous respectons l'obligation de faire payer individuellement les adhérents, avec le développement du paiement en ligne, leur tâche de collecte s'est considérablement réduite. D'autres tâches sont à inventer. Le Bureau proposera des pistes.

Il faut absolument que chaque adhérent, confiant dans le calme retrouvé et dans le dynamisme impulsé par le Bureau, fasse adhérer son entourage. Il y va de l'avenir de la Société.

Remerciements

Le Bureau remercie tout particulièrement :

Pour leur aide régulière et leur contribution indispensable

Mme Marie-Pierre Delaygue-Masson, membre du Comité, pour son aide hebdomadaire dans les locaux, Mme Catherine Leiser, membre du Comité, pour sa participation aux travaux du bureau M. Yann Salmon, membre du Comité, pour l'aide apportée à l'élaboration de l'annuaire.

Les délégués de la Société des agrégés

Mmes et MM Claude Alin, Emmanuelle Anfossi, Christophe Augier, Johana Augier, Claude Bailly-Masson, Suzanne Baro-Vanelly,

Audiences, rencontres, événements

- 15 juin 2017** – Christophe Kerrero, directeur du cabinet du Ministre de l'Éducation nationale (audience)
- 26 juillet 2017** – Nicolas Castoldi, directeur de cabinet adjoint de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (audience)
- 28 juillet 2017** – Marie Reynier, conseillère du premier ministre (audience)
- 30 août** – Medef (table ronde en présence de Jean-Michel Blanquer)
- 2 septembre 2017** – Participation à la journée ENSecundaire, en présence de Johan Yebbou, doyen du groupe mathématique
- 26 septembre 2017** – Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale (audience)
- 21 novembre 2017** – Mission baccalauréat présidée par Pierre Mathiot (audition)
- 30 novembre 2017** – Mission sur l'enseignement des mathématiques dirigée par Cédric Villani, député et Charles

- Torossian IGEN (audition)
- 7 décembre 2017** – Remise de la légion d'honneur à Joël Vallat (invitation)
- 31 janvier 2018** – Dîner de l'association des lauréats du concours général
- 8 février 2018** – Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire (audience)
- 9 mars 2018** – Nicolas Castoldi, directeur de cabinet adjoint de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (audience)
- 13 mars 2018** – Présentation de la réforme du baccalauréat aux intervenants de l'École à l'hôpital
- 29 mars 2018** – Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (concertation)
- 6 avril 2018** – Inauguration de la Maison de l'agrégation par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale
- 12 avril 2018** – Mission sur le métier enseignant, présidée par Françoise Laborde et Max Brisson (audition)

Presse

- Papier et internet, lorsque l'article n'a été publié que sur internet, vous trouvez le signe @
- 14 mai 2017** – *Journal du Dimanche*, « Il faut un ministre attentif pour une école efficace » (tribune)
- 27 septembre 2017** – *Le Point* « Démission de Michel Lussault » @
- 9 octobre 2017** – *Vous Nous Ils*, « L'agrégation, une richesse » (interview) @
- 7 décembre 2017** – *Le Point*, « Éducation nationale, la colère des agrégés » @
- 20 décembre 2017** – *Le Figaro*, « La mise à l'index des professeurs qui ont une orthographe correcte est inadmissible » (tribune)
- 22 décembre 2017** – *AEF*, « Jean-Michel Blanquer va-t-il faire confiance aux agrégés ? » (interview) @
- 15 janvier 2018** – *Le Monde*, « Comment Jean-Michel Blanquer travaille et s'entoure pour repenser l'école »

- 27 janvier 2018** – *Le Monde*, « Si les progrès des élèves sont véritablement recherchés, le projet doit être retravaillé »
- 17 février 2018** – *Valeurs actuelles*, « Jean-Michel Blanquer : les dessous d'un phénomène »
- 18 février 2018** – *Valeurs actuelles*, « École : la bataille des programmes »
- 3 avril 2018** – *Europe 1* « Faut-il supprimer l'écriture d'invention au bac ? » (interview) @
- 10 avril 2018** – *Le Figaro* « La Société des agrégés propose son aide pour la préparation au concours » @

Jacques Barriere, Nicole Berland, Luc Bernard, Christel Bernhardt-Gerard, Pierre Besses, Pierre Boucaud, Jean-Paul Brachet, Anne-Cecile Breuil, Laurent Camus, Celine Candiard, Arnauld Cappeau, Aude Catteau-Sainfel, Dominique Chabot, Olivier Clouet, Jean-Philippe Cormier, Claude Cousin, Marie-Francoise Couvenhes, Ludovic D'Agostin, Sylvie de Chalus, Pierre Danner, Christophe Debast, Françoise Debu, Mathias Degoute, Renaud Delannay, Philippe Desmond, Thierry Dupont, Gwenael Emelyanoff, Michel Fauquier, Luc Fraisse, Ghislaine Franceschetti, Adéline Froidecourt, Marie-Hélène Garcia, Didier Geffroy, Jean-Christophe Gehan, Christine Genet, Martine Ginestet, Patrick Girard, André Godet, Michel Goussot, Bruno Gramatica, Thierry Gross, Patrick Guichet, Dominique Haller, Valérie Hamel, Philippe Herard, Aurélia Jacotot, Stephane Jacoupy, Philippe Jehin, Alain Kalch, Christian Lecot, Emmanuel Leguil, Caroline Lequertier, Véronique Lercher, Christine Leroy, Monique Letourmy, Cecile Lhuillier, William Lick, Olivier Luciani, Delphine Marinot, Pierre Martin, Martine Massabié-Francois, Florence Meunier, Khadija Meziane, Laurence Millot, Bernard Mirgain, Michel Naranjo, Claire Naud, Adrien Neguesque, Fabienne Nicolet, Christine Orset, Patrick Ostellari, Patrick Otto, Arnaud Pascal, Marie-Dominique Poncin, Corinne Pons, Fabienne Rafflegeau, Jean-Pierre Rety, François Roudaut, Pascal Rouffignac, Michel Royer, Yann Salmon, Nicolas Sard, Beatrice Seuzaret, Danièle Slama, Julien Soulas, Sonia Squaratti, Romain Vaissermann, Patrick Valette, Bertrand Vieille, Maryse Vigneau.

Les présidents de régionale

Mmes et MM Olivier Clouet (Nice), Jean-Philippe Cormier (Caen), Paul Dathos (Bordeaux), Christine Genet (Lyon), Michel Fauquier (Nantes), Luc Fraisse (Strasbourg), Adéline Froidecourt (Londres), Rémi Luglia (Orléans-Tours), Patricia Naegel (Montpellier), Adrien Néguesque (Nancy-Metz).

Les intervenants de l'Atelier de l'agrégation

Mmes et MM. Rémi Arcemisbèhère, Stéphanie Aydin, Idriss Chassillan, Elsa Copete, Grégoire Fauconnier, Hugo Frasin, Jérôme Grosclaude, Adrien de Jarmy, Jean-Michel Jézéquel, Rodolphe Kriennevalt, Manuel Lecoq, Théodosios Polychronis, Anne Salamon, Camille Scalabre, Hugues Schmitt, Raphaël Spina, Morgan Trouillet.

Les donateurs qui ont bien voulu partager leur bibliothèque

Mme et MM. Rémi Arcemisbèhère, Jean-Pierre Brèthes, Agnès Comte-Quélénnec, Jean-Pierre Mouchon, Morgan Trouillet.

Les adhérents bienfaiteurs (2017, 2018)

Mmes et M. Gérard Abensour, Guy Alba, Michel Alliez, Pierre Alliod, Annie Amartin-Serin, Micheline Andre, Christian Andres, Didier Arnaud, Marie-Odile Arnaud, Noel Aujoulat, Edith Autrand, Stéphanie Aydin, Jean-Pierre Barrat, Mireille Barrat, Annette Battini, Laurent Battisti, Étienne Baux, Julia Behar, Anne Belgrand, Eva Bellot, Grégoire Berche, Françoise Berni, Michelle Berrin, François Berrondo, Joëlle Bertrand, Marc Bertrand, Pierre Besses, Paule Beterous, Alain Blanchard, Irma Boghossian, Catherine Boivin, Geneviève Boulaire, Jean-Claude Bourquin, Françoise Boutemy, André Bouterige, Franck Bozon, Michel Brethenoux, Maurice Brivet, Adrienne Bruschini, Jean-Patrice Cadeau, Daniel Cahill, Jeanne Cajat, Geneviève Calvet, Jacques Canaud, Emmanuel Caquet, Jacqueline Carabia, Marie-Louise Carbonnelle, Thierry Carlier, Tania Carpentier, Colette Cazenobe, Michel Chantraine, Fabien Chardon, Idriss Chassillan, Dominique Chevallier, Catherine Chevillet, Christine Clément, Jean Codez, Paul Colonge, Régine Conete, Jean-Philippe Cormier, Muriel Courtois, Claude Cousin, Jean Curin, Joëlle Damaye, Chantal Dauxin, Cécile Decima, Norbert Delaunay, Claude Dell'ovo, Françoise Demont, Jean-Claude Deplace, Claude Desbeaux, Jean-François Desplanes, Etienne Devivaise, Philippe

D'Harcourt, Monique Di Marco, Noëlle Diette, Madeleine Diot, Michèle Dubreuil, Paulette Ducasse, Jean-Paul Dugardin, Yolande Ederique, Georgette Entressangle, Michel Erard, Paul Ernst, Roland Faillettaz, René Fallas, Bernard Faudon, Alain Ferre, Sylvain Ferrier, Yvonne Flamant, Simone Follet, Jean-Michel Fortmann, Bénédicte Freysselinard, Eric Freysselinard, Catherine Fuhrmann, Luc Gaffie, Marie-Camille Gaillard, Nicole Galateau, Anne-Marie Gana, Germaine Garcin, Odette Gardet, Christine Genet, Lucie Gérard, Cléa Gillekens, Denise Gillert, Françoise Gilot, Michèle Giraud, Marie Godec, Ramon Gomez, Martine Gorrichon, Danièle Grenard, Nicole Grivaux, Jeanine Gros, Jérôme Grosclaude, Florence Guillope, Maryse Hasselmann, Garry Headland, Monique Héritier, François Herry, Bernard Hollebeke, Jean-Baptiste Honoré, Isabelle Houdart, François Huguet, Bernard Irlinger, Andrée Ithurrart, Françoise Jan, Sylvain Janicot, Emmanuel Jaurand, Rosine Jouan, Jean-Claude Jourdain, Pierre Labaye, Jeannine Lafont, Annie Lagors, Anne-Christine Lascroux, Monique Lassaut, Jean Lavoux, Véronique Le Divellec-Foucry, Van Dung Le Flanhec, Jean-Paul Le Flem, Joëlle Lecamus, Catherine Leiser, Michel Lemaître, Jean-Michel Léost, Maurice Letourneau, Annie Lévêque, Monique Leveque, Bernard Liautard, Monique Logeais, Jacqueline Louis, Jean-Michel Loup, Huguette Maillard, Herve Maillocheau, Odette Maleprade, Georges Manesse, Gerard Mangin, Nicole Mantes, Alain Marc, François Marcy, Marie-France Marrou, Jean-Pierre Martein, Jean-Edouard Martin, Danièle Martin-Faber, Jean-Marie Mathieu, Gérard Maury, Madeleine Mazars-Chadeau, Anne Mazuray, Jean Meinel, Marie-Noëlle Meister, Gérard Menayas, Khadija Meziane, Jean-Paul Mogenet, Claude Monier, Annie Monnier, Josette Montcourier, Corinne Morado, Kevin Moris, Claire Nicolas, Bernard Noel, Michel Nouhaud, Christiane Orgeret, Éric Oswald, Claude Papp, François Patron, Christian Patte, Mathieu Pelat, Michel Perdu, Danielle Pichard, Marc Pocquet, Claude Pommart, Alain Prinzivalle, Yann Quefféléant,

Olivier Quintyn, Odette Raimbault, Suzanne Rameix, Pierre-Jean Ramon, Christian Reichert, Clément Relouzat, Laudyce Retat, Jean-Pierre Rety, Evelyne Ribes-Tron, François Richard, Pascale Richard, Vincent Richard, Jérôme Robert, Guillaume Robichez, Jacqueline Robin, Vincent Robin, Yves Robin, Anne Roehling, Henri Rossard, Pascal Rouffignac, Marie-Antoine Roux, Bernard Sablong, Adrien Sagrafena, Armelle Saingier, Françoise Saint-Paul, Yann Salmon, Alain Salvadori, Jean-Henri Sarraméa, Jacqueline Sayerle, Jean Séberac, Marcel Simon, Louis Souchon, Claudine Soulier, Laurent Suchet, Jacqueline Sudre, Jacqueline Sudre, Jean-Luc Suissa, Jean-François Szalek, Yves Talpain, Mireille Tavernier, Odile Terlez, Roland Thébault, Bernard Thérond, Yves Thévenin, Éric Tourrette, Françoise Toutain, Simone Urvoy, Suzanne Varga-Guillou, Jacques Verrière, Michelle Vigon, Mauricette Vinay, Jean-Luc Violeau, Pierre Virey, Bruno Vogrig, Philippe Wellnitz, Claude Zibin, Gilbert Zonana. ■

Rapport financier

Le niveau de dépenses a pu être maintenu constant en remboursant les frais de déplacements aux assemblées grâce à la vigilance des membres du Bureau pour limiter les dépenses.

Produits

Les produits financiers pour l'exercice 2017 s'élèvent à 151 387 euros, répartis principalement de la façon suivante : 84 870 euros de cotisations (soit 3 421 adhérents), 44 089 euros issus des abonnements (2 220 abonnés) à *L'Agrégation*.

Le ministère a maintenu une subvention de 10 000 euros.

Enfin de nombreux adhérents continuent d'effectuer des dons en faveur de la Société : 10 533 euros en 2017 (222 donateurs).

Les recettes propres s'élèvent à 161 580 euros.

Cette année encore, on constate que malgré nos efforts le nombre d'adhérents est en baisse ; les dons réalisés ne permettent pas de compenser cette perte de revenus.

Par ailleurs, les opérations immobilières ont permis d'augmenter les réserves de l'association de plus de 140 000 euros.

Charges

Les charges d'exploitation sont en légère baisse par rapport aux exercices précédents (255 593 euros en 2017, 264 579 euros en 2016, 262 668 en 2015).

La vente de l'appartement de la rue Descartes a permis de réduire les charges de copropriété.

La seule différence notable est due aux impôts. Le budget prévisionnel a globalement bien été respecté.

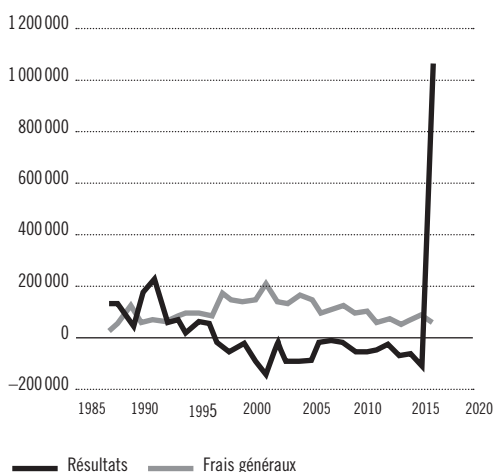
Conclusion et perspectives pour 2018

Le bilan financier de 2017 fait apparaître une bénéfice comptable de 1 055 781 euros. Ceci est dû aux opérations immobilières, la vente de l'appartement apparaît dans les recettes exceptionnelles, tandis que seule une partie de l'achat du nouveau siège apparaît dans les charges exceptionnelles, le reste du montant de l'acquisition et des travaux étant amortissable.

Cette opération immobilière a permis à la Société d'avoir un siège qui répond mieux à ses besoins en termes de visibilité et d'espace de travail ou de réunion. Le Bureau envisage également de profiter de ces locaux idéalement situés pour augmenter les revenus de l'association en louant ponctuellement le rez-de-chaussée.

Enfin, on peut se réjouir que les frais de justice aient été considérablement réduits, une plus grande sérénité dans la Société sera très bénéfique. ■

Bertrand Vieille



	Prévisionnel 2017	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Compte de résultat			
RECETTES			
Production vendue services	230 000	130 786	230 000
Subventions d'exploitations perçues	23 000	20 533	23 000
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges		0	
Autres produits	0	68	0
Total des produits d'exploitation	253 000	151 387	253 000
DÉPENSES			
Autres achats et charges externes	140 000	134 925	140 000
Impôts, taxes et versements assimilés	11 000	7 446	9 000
Salaires et traitements	52 000	51 240	52 000
Charges sociales	40 000	39 151	40 000
Dotations aux amortissements sur immobilisations	18 400	19 931	20 000
Autres charges	0	2 900	0
Entretiens, réparations	0	0	0
Total des charges d'exploitation	261 400	255 593	261 000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 400	-10 4206	-8 000
Produits des valeurs mobilières	11 000	10 193	11 000
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	0	0	0
Total des produits financiers	11 000	10 193	11 000
Résultats courant avant impôt	2 600	-9 4013	3 000
Produits exceptionnels en capital		1 648 892	
Charges exceptionnelles de gestion	0	190 242	0
Charges exceptionnelles en capital		302 779	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		8 585	
Impôts sur les bénéfices	2 600	-2 508	2 600
RÉSULTAT NET	0	105 5781	400
Total des produits	264 000	1 810 472	264 000
Total des charges	264 000	754 691	263 600

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	600	600			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	330 000		330 000		330 000
Constructions	770 000	10 352	759 648	310 557	449 091
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	131 677	6 005	125 671	6 057	119 614
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 232 277	16 958	1 215 319	316 614	898 705
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 568		49 568	13 138	36 430
. Autres	1 903		1 903	3 980	- 2 077
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	330 627		330 627	330 627	
Disponibilités	414 470		414 470	270 541	143 929
Charges constatées d'avance	1 120		1 120	1 954	- 834
TOTAL (II)	797 688		797 688	620 240	177 448
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 029 965	16 958	2 013 007	936 854	1 076 153

Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

MB DIRECTION GESTION

Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS

Page 2

voir l'Attestation de l'expert comptable

75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
<i>Capitaux Propres</i>					
Capital social ou individuel (dont versé :)		873 006	972 151		- 99 145
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 055 781		-99 145		1 154 926
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL (I)	1 928 787		873 006		1 055 781
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
<i>Provisions pour risques et charges</i>					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
<i>Emprunts et dettes</i>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts					
. Découverts, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers					
. Associés					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 646		11 894		- 2 248
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel	2 037		3 843		- 1 806
. Organismes sociaux	36 538		36 242		296
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	0		11 852		- 11 852
. Etat, obligations cautionnées			17		- 17
. Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 000				36 000
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)	84 221		63 848		20 373
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF (I à V)	2 013 007		936 854		1 076 153

Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

MB DIRECTION GESTION

Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS

Page 3

voir l'Attestation de l'expert comptable

75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Compte de résultat

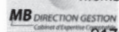
Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	130 786		130 786	172 144	- 41 358	-24,03
Chiffres d'affaires Nets	130 786		130 786	172 144	- 41 358	-24,03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues			20 533	21 204	- 671	-3,16
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			68	0	68	N/S
Total des produits d'exploitation			151 387	193 348	- 41 961	-21,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			134 925	139 669	- 4 744	-3,40
Impôts, taxes et versements assimilés			7 446	17 126	- 9 680	-56,52
Salaires et traitements			51 240	50 516	724	1,43
Charges sociales			39 151	38 913	238	0,61
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 931	18 356	1 575	8,58
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			2 900	0	2 900	N/S
Total des charges d'exploitation			255 593	264 579	- 8 986	-3,40
RESULTAT EXPLOITATION			-104 206	-71 232	- 32 974	46,29
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			10 193	49 499	- 39 306	-79,41
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			10 193	49 499	- 39 306	-79,41
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières						
RESULTAT FINANCIER			10 193	49 499	- 39 306	-79,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-94 013	-21 733	- 72 280	332,58

Marc GALLOIS
Commissaire aux comptes

Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

voir l'Attestation de l'expert comptable



Page 4

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

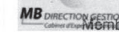
	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 648 892				1 648 892	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels	1 648 892				1 648 892	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	190 242	65 560	124 682	190,18		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	302 779		302 779	N/S		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 585		8 585	N/S		
Total des charges exceptionnelles	501 606	65 560	436 046	665,11		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 147 286	-65 560	1 212 846	N/S		
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-2 508	11 852	- 14 360	121,16		
Total des Produits	1 810 472	242 846	1 567 626	645,52		
Total des charges	754 691	341 991	412 700	120,68		
RESULTAT NET	1 055 781	-99 145	1 154 926	N/S		
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

voir l'Attestation de l'expert comptable



Page 5

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	130 786	172 144	- 41 358	-24,03
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	130 786	172 144	- 41 358	-24,03
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	1 408		1 408	N/S
Marge brute sur production (II)	129 378	172 144	- 42 766	-24,84
Taux de marge brute sur production	98,92 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	129 378	172 144	- 42 766	-24,84
Taux de marge brute globale	98,92 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	133 517	139 669	- 6 152	-4,40
Valeur ajoutée produite	-4 139	32 475	- 36 614	112,75
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	-3,16 %	18,87 %		
+ Subventions d'exploitation	20 533	21 204	- 671	-3,16
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 446	17 126	- 9 680	-56,52
- Salaires et traitements	51 240	50 516	724	1,43
- Charges sociales	39 151	38 913	238	0,61
Excédent brut d'exploitation	-81 443	-52 875	- 28 568	54,03
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-62,27 %	-30,72 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 931	18 356	1 575	8,58
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	68	0	68	N/S
- Autres charges de gestion courante	2 900	0	2 900	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-104 206	-71 232	- 32 974	46,29
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-79,68 %	-41,38 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	10 193	49 499	- 39 306	-79,41
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilés				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-94 013	-21 733	- 72 280	332,58
Résultat courant / chiffre d'affaires	-71,88 %	-12,62 %		

Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

MB DIRECTION GESTION
Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

voir l'Attestation de l'expert comptable

Page 10

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 648 892		1 648 892	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	190 242	65 560	124 682	190,18
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	302 779		302 779	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 585		8 585	N/S
Résultat exceptionnel	1 147 286	-65 560	1 212 846	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	-2 508	11 852	- 14 360	121,16
Résultat net Comptable	1 055 781	-99 145	1 154 926	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	807,26 %	-57,59 %		

Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

MB DIRECTION GESTION
Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

voir l'Attestation de l'expert comptable

Page 11

Annexes 2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 013 007,33 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 055 780,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Annexes 2017 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 232 277 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	600			600
Immobilisations corporelles	766 033	1 230 000	764 356	1 231 677
Immobilisations financières				
TOTAL	766 633	1 230 000	764 356	1 232 277

Amortissements et provisions d'actif = 16 958 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	600			600
Immobilisations corporelles	449 419	28 516	461 577	16 358
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	450 019	28 516	461 577	16 958

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess brevets licences	600	600	0	1 ans
Terrain saint jacques	330 000	0	330 000	Non amortiss.
Bureaux siege saint jacques	770 000	10 352	759 648	25 ans
Installations et agencements	130 000	4 329	125 671	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	701	701	0	3 ans
Mobilier	975	975	0	4 ans
TOTAL	1 232 277	16 958	1 215 319	

Etat des créances = 52 591 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	52 591	52 591	
TOTAL	52 591	52 591	

Charges constatées d'avance = 1 120 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2017 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 84 221 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 646	9 646		
Dettes fiscales & sociales	38 575	38 575		
Dettes sur immobilisations	36 000	36 000		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	84 221	84 221		

Charges à payer par postes du bilan = 6 684 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 684
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	6 684

Marc GALLOIS

MBD GESTION Commissaire aux comptes Page 14

Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS

75 avenue Gabriel Péri

91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Annexes 2017 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 130 786 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	130 786	100,00 %
TOTAL	130 786	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -2 508 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-104 206		-104 206
Résultat financier	10 193		10 193
Résultat exceptionnel	1 147 286		1 147 286
Participation des salariés			
TOTAL	1 053 273	-2 508	1 055 781

Marc GALLOIS

MBD GESTION Commissaire aux comptes Page 15

Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS

75 avenue Gabriel Péri

91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Annexes 2017 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 1 120 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	1 120
TOTAL	1 120

Charges à payer = 6 684 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four factures non parvenues(408100)	6 684
TOTAL	6 684

Annexes 2017 (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet MBD GESTION, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SOCIETE DES AGREGES DE L'UNIVERSITE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	2 013 007
Chiffre d'affaires hors taxes	130 786
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	1 055 781

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour MBD GESTION
Fait à PARIS le 05/04/2018

Marc GALLOIS

MBD GESTION **Commissaire aux comptes** Page 16
Membre de : **AUDIT & EXPERTISE SAS**
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SOCIETE DES AGREGES DE L'UNIVERSITE pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	2 013 007,33 Euros
chiffre d'affaires	130 786,02 Euros
résultat net comptable	1 055 780,74 Euros

Fait à PARIS
Le 05/04/2018

Signature de l'Expert Comptable

Michel BARTHELEMY
Expert-comptable

Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

Membre de : **AUDIT & EXPERTISE SAS**
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

Page 1

**SOCIÉTÉ DES AGREGÉS DE L'UNIVERSITÉ
ASSOCIATION**

Siège social : 8 rue des Fossés Saint Jacques – 75005 PARIS

SIRET : 784 261 992 00027 – APE : 9420Z

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons été informés de la poursuite de la convention suivante au cours de l'exercice, à savoir :

- Rémunération de la Présidente, Madame Blanche LOCHMANN-SCHMITT, pour la fonction de Déléguée Générale :

Montant brut attribué au titre de l'exercice 2017 : 50.798 €.

Fait à MORSANG SUR ORGE, le 10 avril 2018



Marc GALLOIS

Commissaire aux comptes

Marc GALLOIS
Commissaire aux comptes
Membre de : AUDIT & EXPERTISE SAS
75 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

Rapport du Secrétaire général sur les élections

Les élections sont organisées conformément aux statuts. Les candidatures sont individuelles et personnelles. Suite à la publication du calendrier des élections et de l'appel à candidature dans le n°490 du bulletin, plusieurs candidatures furent envoyées à l'adresse électronique communiquée ou par courrier. Il y a ainsi 2 candidats à la Présidence de notre association, 21 candidatures aux autres postes au Bureau (pour 20 places) et 66 pour le Comité (pour 65 places). Comme lors des dernières élections, le Comité n'avait modifié ni la liste des collèges, ni la répartition des sièges (article 4.1.2. du règlement intérieur). (Voir *L'Agrégation* n°489).

Le Bureau a validé toutes les candidatures présentées au vote des adhérents.

Les candidats reçoivent la confirmation de la validation de leur candidature et peuvent vérifier que leur profession de foi correspondait bien à celle qu'ils avaient envoyée. Les erreurs ou fautes ne peuvent être attribuées à la rédaction. Le texte des professions de foi relève de la seule responsabilité de leur auteur. ■

Stéphane Cardini

Mode d'emploi

Les modalités sont identiques aux années précédentes.

Bulletin de vote

Le bulletin de vote pour le Comité est publié dans une brochure envoyée à tous les adhérents. Il peut être envoyé, sur demande adressée au siège de la Société, aux électeurs qui ne l'auraient pas reçu. Les photocopies du bulletin de vote sont autorisées. Il est également téléchargeable sur le site internet de l'association.

Le scrutin est uninominal et fonctionne sur le principe du panachage. Les électeurs sont libres de barrer les candidats qu'ils ne souhaitent pas voir élus. Si une présentation typographique indique la préférence des candidats pour l'un ou l'autre des deux candidats à la Présidence, les sociétaires peuvent élire tous les soutiens d'un candidat ou composer leur propre comité, à **condition de ne pas dépasser le nombre de postes dans chaque catégorie.**

Dépouillement et PV électoral

Sont comptés comme blancs, selon la définition donnée par le Conseil constitutionnel, l'ensemble des bulletins en blanc et des bulletins n'exprimant pas de choix, c'est-à-dire : les enveloppes vides, les enveloppes contenant un bulletin blanc, les enveloppes contenant les bulletins indemnes de toute rature.

Sont comptés comme nuls, les votes consistant à mettre dans l'enveloppe une réponse qui n'est pas valable, comme :

- un bulletin comportant trop de noms par rapport au nombre de sièges dans au moins une catégorie ;
- plusieurs bulletins ;
- des rayures, des dessins, des mentions sur le bulletin, un bulletin déchiré ;
- autre chose qu'un bulletin.

Le dépouillement aura lieu le 13 juin au 8 rue des Fossés Saint-Jacques.

Modalités du vote

Tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2017-2018 peuvent voter selon les modalités ci-dessous pour élire les membres du Comité.

La liste électorale est arrêtée au 16 mai 2018.

Le Bureau rappelle que seuls sont admis les votes par correspondance acheminés selon les conditions statutaires, arrivés le 8 juin au plus tard.

- Détachez ou photocopiez le bulletin de vote** (recto-verso p. 53/54)
- Exprimez votre vote** (exemple ci-dessous) :
 - chaque adhérent vote pour **toutes** les catégories, quelle que soit celle à laquelle il appartient ;
 - il barre les candidats qu'il ne souhaite pas voir élus, de façon que le nombre de candidats qu'il souhaite élire ne dépasse pas le nombre de postes de chaque catégorie (**attention, s'il reste trop de noms non barrés dans une seule des 9 catégories, le Bulletin sera nul dans sa totalité**) ;
 - sont valides les bulletins dont les noms sont barrés individuellement ou par colonne.
- Mettez votre Bulletin sous une première enveloppe fermée, portant comme seule mention « Comité ».**

4 Placez :

- l'enveloppe fermée « Comité » ne contenant que le bulletin de vote
- éventuellement le vote sur le rapport moral et votre procuration si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale

dans une enveloppe affranchie **portant extérieurement le nom et la signature du votant** : enveloppe jointe à cette brochure sur laquelle vous inscrirez votre nom et votre signature et que vous affranchirez **ou** enveloppe affranchie portant les mêmes mentions ainsi que l'adresse :

Comité 2018
Société des agrégés
BP 20001
75 223 Paris Cedex 05

- Procédez à l'envoi pour qu'il arrive avant le 8 juin**, date limite de réception des votes.

Attention ! Les adhérents votent pour élire le nouveau Comité. Les membres du nouveau Bureau (Président, Vice-présidents, Trésorier, Secrétaire général et membres ordinaires) seront élus lors d'un deuxième vote par les membres du nouveau Comité.

Exemple

CATÉGORIE A > 3 POSTES À POURVOIR / 6 candidats

M. A	Mme B
Mme C	M. D
Mme E	Mme F

Ou

CATÉGORIE A > 3 POSTES À POURVOIR / 6 candidats

M. A	Mme B
Mme C	M. D
Mme E	Mme F

Professions de foi

1/2

Blanche LOCHMANN

Lettres classiques 2004

Détachée au service de la Société des agrégés

Pour une Société en action

Chers collègues,

C'est fière du travail accompli et prête à mettre mon énergie dans le chemin qu'il reste à parcourir que je me présente à nouveau à vos suffrages. Avec tous les membres du Comité et du Bureau qui se sont succédé en 2012, en 2014, en 2016, nous avons inlassablement œuvré à la promotion de notre concours, au soutien aux agrégés et au rayonnement de notre belle Société.

Nous avons souhaité servir les idéaux de ses pères fondateurs et poursuivre, avec les moyens de notre temps, les missions dont ils l'avaient dotée. Il nous fallait renouer avec l'esprit qui, dès la création de l'association, s'attachait à la défense des intérêts matériels et moraux des agrégés mais luttait aussi pour que la réussite au concours dépendît du seul mérite du candidat et accordait la plus grande importance aux réflexions sur l'enseignement, la recherche et le rôle que doit y jouer l'agrégé.

La défense de l'agrégation et des agrégés passait :

- Dans un contexte de perte d'attractivité des associations et de multiplication des instances intervenant dans les débats d'éducation, par

une présence forte de l'association dans les médias et réseaux sociaux.

- Dans un contexte de dénigrement de l'agrégation, par un travail de communication sur la valeur de notre concours et la mise en avant de ses lauréats.
- Dans un contexte de difficulté à recruter des candidats de haut niveau dans certaines disciplines, par une action au service des étudiants.

Nous n'avons pas ménagé notre peine, engageant plusieurs chantiers en même temps. Nous avons ainsi doté l'association d'un nouveau site internet, plus accessible, enrichi, qui sera bientôt encore amélioré par l'ajout d'un espace personnel, réservé à chaque sociétaire. Première image de l'association pour la plupart des personnes qui s'adressent à nous, le site devait être à la fois élégant et pratique, présenter un aperçu de nos activités et donner envie de nous rejoindre.

Nous avons recréé l'Office des agrégatifs sous la forme de l'Atelier de l'agrégation afin d'accompagner les étudiants vers le concours et de leur apporter un soutien de plus en plus nécessaire. De quelques étudiants latinistes, réunis l'été au siège en 2015, nous en sommes aujourd'hui à près de cinquante étudiants dans de nombreuses matières, aidés à Paris et en province. Grâce aux organisateurs et à une vingtaine d'intervenants bénévoles, nous avons pu montrer, en action, le rôle social de l'agrégé.

Nous avons organisé la Nuit de l'agrégation pour fêter les 250 du concours en en révélant toutes les richesses : conçu sur le modèle de la leçon d'agrégation, cet événement a permis de faire découvrir au grand public la diversité des sujets posés aujourd'hui dans plus d'une trentaine de sections et d'options.

Nous nous sommes engagés dans une démarche de partenariat avec des associations qui par-

tagent les valeurs que nous défendons et s'engagent au service de la transmission des savoirs, en particulier l'École à l'hôpital, où de nombreux agrégés dispensent des cours à des enfants malades.

Nous avons enfin adopté un nouveau lieu et déménagé afin que les locaux de l'association soient accueillants pour les adhérents et qu'ils puissent y venir plus fréquemment et plus librement.

La Maison de l'agrégation – située dans le 5^e arrondissement comme les deux précédents sièges de la Société avant elle – a été inaugurée le 6 avril dernier par le Ministre de l'Éducation nationale. Par son organisation (réception salle de conférence, bibliothèque), elle témoigne déjà de ce qui constitue la vie de l'agrégé : les échanges entre collègues, la transmission des savoirs et le travail d'enrichissement personnel.

Grâce à l'action des candidats au Comité et au Bureau, je souhaite que le renouveau introduit dans nos publications, dans nos travaux, dans notre communication se traduise davantage encore dans le fonctionnement de la Société, dans les relations entre les sociétaires comme avec l'extérieur.

Devant vous, je m'engage à :

- Poursuivre le travail au service des adhérents, en continuant à publier régulièrement des informations et en dispensant des conseils. Le Bulletin restera l'organe clé de l'information. Le site internet sera enrichi, des permanences d'information plus nombreuses seront assurées au siège (qui sera ouvert le samedi matin).
- Faire de la Maison de l'agrégation un lieu vivant d'échange, de savoir, de culture, de transmission. Nous organiserons régulièrement des conférences, des ateliers, des événements pour les collègues. Des permanences seront assurées

pour vous permettre de venir y travailler.

- Poursuivre nos premiers pas à l'étranger qui n'ont concerné, pour le moment, que Londres. Le site internet sera traduit en plusieurs langues, nous créerons des partenariats, mettrons en place des échanges.
- Développer encore l'Atelier de l'agrégation. Grâce aux dons des adhérents qui ont déjà commencé, nous ouvrirons une bibliothèque pour les agrégatifs. Nous rendrons accessibles les ressources grâce à un espace du site internet qui sera dédié à la préparation au concours et à un forum.
- Poursuivre notre œuvre de promotion du concours. Nous valoriserons nos archives, créerons des prix de recherche pour les étudiants désireux de travailler sur le concours, continuerons à publier les documents de l'association ou à organiser des expositions sur son histoire. La Nuit de l'agrégation deviendra une manifestation régulière.

Toutes ces actions seront entreprises dans l'objectif qui a toujours été celui de l'association et le nôtre : promouvoir l'agrégation et soutenir les agrégés. Nous continuerons à nous engager avec détermination pour que le concours conserve son excellence et que les agrégés aient des carrières en rapport avec leur niveau.

Je ne crains pas de dire que, lors du quinquennat précédent, nous avons sauvé l'agrégation. On la disait en sursis, elle a été confortée par la création de nouvelles sections en 2012 et 2017.

Si vous me renouvez votre confiance, je mènerai avec détermination notre combat. ■

Blanche Lochmann

Professions de foi

2/2

Pierre BLAZEVIC

Sciences Physiques,
option Physique appliquée, 1985
Professeur des Universités,
Directeur de l'ISTY – École d'ingénieurs
.....

Une association en crise

Malgré les tentatives d'intimidation de la direction actuelle j'ai décidé d'être candidat à la présidence de notre association. En première instance et en appel Mme Blanche Schmitt-Lochmann a perdu dans sa tentative de faire passer pour une diffamation ma profession de foi de 2014. En novembre 2017 le Comité a jugé bon de m'infliger un « avertissement » parce que, grâce à moi, un courrier de la Préfecture empêche la présidente d'organiser irrégulièrement au bureau une « manifestation ouverte au grand public » ou toute réunion d'un effectif supérieur aux 19 personnes que peut recevoir un local pourvu d'une seule issue.

La Société des agrégés de l'Université a été pendant des décennies, particulièrement sous les présidences de Guy Bayet et de Mme Geneviève Zehringer, un interlocuteur honnête et intransigeant des pouvoirs publics et le soutien loyal et efficace de tous ses adhérents.

Pendant ces dizaines d'années où la vigueur de la Société et l'autorité de ses contributions ont pu faire rejeter ou corriger des réformes délétères pour l'Enseignement, sauvegarder l'Agrégation et le CAPES, améliorer la situation des agrégés et la carrière des professeurs, ce bilan

vérifiable n'aurait jamais appelé de candidature alternative.

Nous sommes loin de cette époque. Notre association connaît depuis la présidence de Jean-Michel Léost puis celle de Mme Blanche Schmitt-Lochmann une crise grave et mesurable.

Alors que notre association a vu son effectif divisé par 3, – de 9 700 en 2006 à un peu plus de 3 100 en 2018 –, alors qu'elle a vendu au-dessous de son prix son siège du 25 rue Descartes, moderne, spacieux, bien situé, pour acheter au prix fort un local très ancien, moins spacieux, à réhabiliter complètement, sans réussir pour autant à reconstituer ses réserves financières effondrées, la présidente et son équipe se représentent pour continuer de diriger l'association qu'ils poussent vers l'abîme.

Un détachement est-il encore utile ?

En 2012, la Société s'est chargée de l'obligation nouvelle de rémunérer une présidente détachée, c'est-à-dire n'appartenant pas à l'enseignement. Pour y arriver la Société est allée jusqu'à vendre le 25 rue Descartes, afin de réaliser, par artifice et seulement pour les 3 années à venir, la condition des 200 000 € de produits annuels requis pour pouvoir rémunérer la présidente sans perdre le caractère d'association à but non lucratif. Or la Société des agrégés fonctionnait efficacement avec des professeurs en poste ou des retraités, quand le ministère, en 1969, lui a accordé un permanent, parce qu'elle avait atteint 7 000 adhérents. Elle en a actuellement un peu plus de 3 100. En 2016 le montant négatif du résultat net comptable correspond exactement au salaire de la présidente. Pour sauver l'association, il faut renoncer au détachement et à la rémunération du dirigeant.

Les adhérents sont-ils encore traités en sociétaires ?

En 2013, à peine élue, la présidente a fait ajouter dans les statuts une prétendue « confidentialité » des réunions du Bureau et du Comité à

l'égard des Sociétaires, ainsi que des procédures disciplinaires destinées explicitement à la faire respecter. Aucune commission disciplinaire n'ayant été créée, c'est le Comité élu au soutien de la présidente qui en tient lieu.

Ce n'est plus l'Assemblée générale qui définit les modalités des élections dans le cadre des statuts. C'est le Comité qui les définit, dans le cadre du nouveau règlement intérieur, qu'il est seul compétent depuis 2013 pour établir, modifier ou abroger. Le Comité a ainsi tout pouvoir pour décider des règles de sa réélection. Il ne s'en prive pas. À la date limite du dépôt des candidatures, le nombre des postes attribués en 2018 à chaque collège du Comité n'est pas connu.

Pour sauver l'association, il faut supprimer le règlement intérieur afin que toutes les dispositions qui régissent notre fonctionnement soient dans les statuts, et seulement modifiables par une Assemblée générale.

Les adhérents sont-ils encore traités en lauréats de l'agrégation ?

Numéro après numéro de *L'Agrégation*, les Assemblées générales et les Comités adoptent sous le nom de « vœux », des textes dont l'imprécision laisse la présidente libre des commentaires qu'elle en fait, au nom de l'association, devant des interlocuteurs officiels, et ceux-ci libres d'en choisir l'interprétation. Il est inacceptable que l'association se soit dispensée depuis 2006 de toute analyse critique, que ce soit de la « loi Peillon », de la « loi Fioraso », ou de la réforme du Collège, et qu'elle en ait sciemment minimisé les effets. La « loi ORE » et ses décrets s'installent, le nouveau Baccalauréat est déjà défini. Quel sociétaire pourrait-il de bonne foi résumer la position de la Société des agrégés de l'Université ?

Je dénonce le fait que la Société renonce peu à peu à défendre, avec ses adhérents, lauréats d'un concours de l'agrégation, leurs idées sur l'École. Je dénonce le fait que, sous couleur des « ateliers de l'agrégation » – et indépendamment des ré-

sultats dérisoires de ceux-ci – la Société se transforme subrepticement en un centre de formation, quand bien même elle finirait par obtenir à cette fin les subsides espérés du Ministère.

La Société des agrégés de l'Université se doit de défendre les préparations à l'agrégation. Elle se doit de défendre l'École. Elle ne peut s'y substituer sans renoncer à sa raison d'être.

Je condamne ce changement radical dans l'objet de l'association.

Je considère que par l'exclusion inacceptable de la présidente d'honneur, Mme Geneviève Zehringer, témoin vigilant et mémoire précise de l'activité de l'association, le Comité de novembre 2017, a tenté d'achever la mutation radicale et despotique de notre Société. Je considère cette mutation radicale et despotique comme la cause même de l'abandon de la Société par un nombre sans cesse croissant des agrégés, et comme la raison même pour laquelle moins de 50 sociétaires assistent maintenant aux Assemblées générales. ■

Pierre Blazevic

Candidats au Comité

Enseignement supérieur hommes

Christophe DEBAST

Économie et Gestion 1994

Professeur agrégé à l'Université de Lille

J'apporte tout mon soutien à Blanche Lochmann et au Bureau. Je me présente au Comité afin de contribuer à l'amélioration de la carrière des PRAG. Je continuerai à promouvoir l'Agrégation et le rôle de l'agrégé dans l'enseignement supérieur.

Luc FRAISSE

Lettres classiques 1983

Professeur à l'université de Strasbourg, membre senior de l'Institut universitaire de France

Sociétaire depuis 1983, deux fois membre du bureau, je souhaite apporter mon aide au Comité pour formuler d'énergiques contre-propositions à l'actuelle réforme de l'enseignement et aider à la diffusion de nos idées dans le prolongement du centenaire.

Jérôme GROSCLAUDE

Anglais 2006

Maître de conférences à l'Université de Clermont Auvergne

La société des agrégés doit défendre un enseignement exigeant, donnant aux élèves tous les outils pour faire d'eux des citoyens responsables et éclairés. Il importe donc de donner aux meilleurs étudiants l'envie et le goût d'enseigner.

Hugo HENGL

Allemand 2005

PRAG à l'Université de Clermont Auvergne

En accord avec l'action de Blanche Lochmann, je souhaite défendre l'intérêt des agrégés exerçant dans le secondaire et le supérieur, et participer à faire valoir le rôle et la place du concours de l'agrégation au sein de notre système éducatif.

Patrick MORAN

Lettres modernes 2004

Maître de conférences à l'université

Paul Valéry Montpellier 3

Je me porte candidat au Comité, désireux

de soutenir les efforts de la Société des agrégés pour une défense de l'agrégation à la fois exigeante et positive.

François PLOTON-NICOLLET

Grammaire 2004

Professeur à l'École nationale des Chartes, Paris

J'ai l'honneur de me porter de nouveau candidat au comité de la SDAU, avec la volonté de mettre au service de notre Société ma connaissance de l'enseignement supérieur.

Raphaël SPINA

Histoire 2003

PRAG en Histoire à l'université d'Aix-Marseille

Il y a deux ans, j'ai répondu à l'appel de B. Lochmann et aidé des agrégatifs à leurs préparatifs. J'ai alors redécouvert la SDAU, apprécié l'œuvre accomplie pour la rénover, aider les collègues, contribuer aux débats. D'où le désir de m'y impliquer.

Olivier VILLAIN

Sciences physiques, option Physique 2004

Professeur agrégé à l'ENS Paris-Saclay

J'ai été amené à enseigner dans des établissements et des formations très variés : université Paris 6 (prépa. Capes, 1^{er} et 2nd cycle), IUT de Paris 7, ENS de Cachan. Membre de la SDAU depuis 2004, je souhaite continuer à m'impliquer en son sein.

Enseignement supérieur femmes

Catherine AUGIER LEGUIL

Économie Gestion 2013

PRAG à l'Université de la Rochelle

Chère collègue, cher collègue,

Je souhaite m'engager afin de contribuer à mettre en place les conditions qui nous permettront d'être mieux reconnus. Sachons rappeler l'importance de notre mission, de nos valeurs et de la qualité de notre travail.

Céline CANDIARD

Lettres classiques 2002

Maître de conférences en arts du spectacle à l'Université Lyon 2

Je me présente aux côtés de Blanche Lochmann pour poursuivre la dynamisation de la SDAU, renforcer son poids dans le débat public sur l'éducation et défendre les agrégés, en particulier dans le cadre de l'université.

Ludivine GOIN-BARALE

Lettres modernes 2005

Professeure agrégée à l'Université d'Angers

Je souhaite soutenir l'action de la Société des agrégés et de Blanche Lochmann afin de défendre les spécificités de notre concours et de notre statut.

Enseignement secondaire Paris, Créteil, Versailles hommes

Romain EGRET

Lettres Modernes 2016

Professeur au lycée général et technologique

Julie-Victoire Daubié, Argenteuil

Par la présente, je m'engage à servir les intérêts des agrégés, à défendre le prestige du concours de l'agrégation, et à m'investir autant que nécessaire au sein de la Société des agrégés afin de lui permettre de croître et de rayonner.

Grégoire FAUCONNIER

Géographie 2013

Professeur au lycée Albert Camus, Bois-Colombes

Agrégé de géographie, je présente ma candidature au Comité de la SDAU.

Cette démarche me tient à cœur car je souhaite mettre mes compétences au service de la SDAU afin de défendre le concours et de préserver l'excellence au sein du système éducatif.

Manuel LECOQ

Lettres classiques 2016

Professeur au Lycée Condorcet à La Varenne

St Hilaire, académie de Créteil

Je m'engage au service d'une conception exigeante de l'enseignement tourné vers l'excellence offerte à tou(te)s sans discrimination, convain-

cu que seul un enseignement de qualité permet à l'individu de devenir un citoyen du monde responsable.

Théo POLYCHRONIS

Lettres Classiques 2013

Professeur au collège Gay Lussac, Colombes

Docteur, Centre Paul-Albert Février, CNRS-Université d'Aix-Marseille (UMR 7297), je présente ma candidature au Comité. Mon objectif: colloques et défense des doctorants/docteurs.

Enseignement secondaire Paris, Créteil, Versailles femmes

Stéphanie AYDIN

Grammaire 2017

Professeur au lycée Hector Berlioz, Vincennes

Je me présente pour prolonger mon engagement dans l'association, où d'ailleurs j'ai plaisir à aider à l'atelier depuis 2017, afin de davantage faire connaître notre concours et surtout mieux le défendre.

Déborah CAQUET

Histoire-Géographie 2015

Professeur au collège Les Trois Moulins, Bonnelles

Je crois en une agrégation exigeante, reconnue, respectée, mais plus encore dans les hommes et les femmes qui la portent.

Nathalie DEVELLE

Lettres classiques 1998

Professeur en collège

Agrégée de Lettres Classiques, je souhaite soutenir et accompagner la Société des Agrégés pour la promotion de l'Agrégation, condition de l'exigence et de l'excellence, garantes d'une qualité d'enseignement unique et de sa transmission.

Aude GOEMINNE

Histoire 2016

Professeur au lycée Newton ENREA, Clichy

Agrégée d'histoire, je présente ma candidature au Comité de la SDAU. Je souhaite y défendre l'excellence du système français d'Éducation nationale et une ambition républicaine afin de garantir aux élèves la chance de réussir.

Catherine LEISER

Sciences physiques, option Chimie 1982

Professeur en CPGE au lycée Fénelon Sainte Marie, Paris

Échanger entre collègues de toutes disciplines et de tous types d'établissements, faire vivre notre Agrégation en conjuguant tradition et modernité, rigueur et originalité et promouvoir l'excellence: voilà ce que je me propose de partager avec vous.

Inès SALAS

Lettres modernes 2010

Professeur au collège de Sèvres

Je souhaite défendre et porter les valeurs humanistes et d'excellence qui sont au cœur du concours de l'agrégation auprès du plus grand nombre.

Enseignement secondaire Province hommes

Jacques BARRIÈRE

Lettres classiques 1981

Professeur au lycée Clemenceau, Montpellier

Sociétaire depuis 1981, je souhaite porter ma candidature au comité afin de continuer à défendre les valeurs du concours au service d'une école laïque et républicaine, loin de l'option de la contractualisation des enseignants.

Olivier CLOUET

Géographie 1994

Professeur au lycée d'Estienne d'Orves, Nice

En tant que président de la Régionale de Nice, je me présente pour défendre l'exigence dans l'enseignement et le recrutement, la place des agrégés et pour développer, avec Blanche Lochmann, l'audience et l'influence de la Société des agrégés.

Jean-Philippe CORMIER

Géographie 1980

Professeur au Lycée des Andaines, La Ferté-Macé

Les réformes actuelles suscitent de nouveaux

problèmes. Plus que jamais, il faut agir au mieux pour rétablir la qualité de l'enseignement en France, veiller à l'agrégation et à la place des agrégés dans le système éducatif, toujours menacées.

Ludovic D'AGOSTIN

Espagnol 2000

Professeur en CPGE au lycée Saint-Sernin, Toulouse

Adhérent de l'association depuis 17 ans, je souhaite soutenir l'action des membres du Bureau et renouveler ma confiance à notre présidente en étant candidat au Comité.

Paul DARTHOS

Mathématiques 2011

Professeur au lycée Jaufré Rudel, Blaye

Je m'engage à défendre les valeurs du mérite et du travail qui font la force de notre République. Ensemble, promouvons l'égalité territoriale, et proposons des projets ambitieux pour l'éducation.

Jérôme DUSFOUR

Sciences de la Vie et de la Terre 2003

Professeur au lycée Philippe Lamour, Nîmes, formateur et responsable du capes interne de l'académie, membre du bureau de la régionale de Montpellier.

Agrégé et engagé! Formule du dernier bulletin dans laquelle je me retrouve pleinement. Donner aux autres ce que l'on a reçu. Dans cette perspective, j'approuve les actions conduites par Blanche Lochmann. Je souhaite m'engager à ses côtés!

Paul FLAMBARD

Mathématiques 2011

Professeur au lycée Max Linder, Libourne

Souhaitant continuer à aider la Société des Agrégés dans la défense du concours de l'agrégation et des vertus républicaines qu'elle porte, je renouvelle ma candidature au Comité.

Guillaume FUNFROCK

Lettres Modernes 2015

Professeur au collège Georges Forlen, Haut Rhin

Je désirerais prendre part au comité de la Société des agrégés afin d'apporter ma contribution à la défense de ce beau concours, conforme à ma vi-

sion d'une république valorisant le travail et le mérite, en promouvant une éducation exigeante.

Jean-Christophe GEHAN

Sciences physiques, option Chimie 1995

Professeur en BCPST 2ème année au lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Je souhaite continuer à m'associer à la Société dans sa constante évolution et son équipe dynamique.

André GODET

Espagnol 2004

Professeur au Lycée La Martinière Duchère, Lyon

Je suis candidat pour poursuivre, avec l'équipe conduite par Blanche Lochmann, l'action efficace entreprise pour défendre un enseignement de qualité et élargir le rayonnement de notre association, via notre nouveau site internet.

Philippe HERARD

Géographie 1996

Professeur au lycée Thierry Maulnier, Nice

Membre du Bureau de la Régionale de Nice, je me suis engagé pour défendre l'excellence et la reconnaissance du concours de l'agrégation, combat que je compte poursuivre à vos côtés.

Marc HERCEG

Philosophie 1986

Professeur au lycée Aubanel, Avignon

La Société des agrégés meurt d'être contrôlée par un petit groupe de collègues, toujours les mêmes, qui excluent tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Refusez la logique sectaire et carriériste! Faites vivre le débat et la démocratie!

Jean-Michel JÉZÉQUEL

Grammaire 2017

Professeur au lycée Georges de La Tour, Metz

Je me présente pour prolonger mon engagement dans l'association, où je prends un immense plaisir à animer, durant la période estivale, l'atelier de grammaire française au profit des futurs agrégatifs.

Emmanuel LEGUIL

Mathématiques 1982

*Professeur de chaire supérieure en CPGE MP
au lycée Fabert, Metz*

Je souhaite contribuer à une Société des Agrégés ouverte qui défende la qualité de l'enseignement, dont la mission de transmission des savoirs doit être préservée, ainsi que la situation des professeurs.

Sébastien LUTZ

Lettres classiques 2009

Professeur au lycée Robert Schuman, Haguenau

En présentant ma candidature au Comité, je désire œuvrer, avec Blanche Lochmann, pour la défense d'un enseignement républicain exigeant et accroître la visibilité et le rayonnement de la Société des agrégés.

Yann SALMON

Mathématiques, option informatique, 2010

Professeur en CPGE au lycée Descartes, Tours

Membre sortant, je contribue à la réflexion sur l'enseignement de l'informatique et je souhaite continuer à le faire : le ministère projette de créer une spécialité Informatique au lycée général, cela pose la question de la création d'une agrégation.

Enseignement secondaire Province femmes

Emmanuelle ANFOSSI

Lettres classiques 1997

Professeur au Gymnase Lucie Berger-Jean Sturm, Strasbourg

Je crois en une école, ni élitiste ni obsolète, mais ambitieuse et généreuse, où des professeurs reconnus et respectés peuvent offrir à tous les élèves un savoir, une exigence intellectuelle et un esprit critique, vraies richesses dans notre société.

Nathalie GRANDPERRIN

Lettres Modernes 2004

Professeure au lycée Alphonse Daudet, Tarascon

Je souhaite défendre l'agrégation, la transmission des savoirs et, pour les agrégés, des affectations conformes à leur qualification en contribuant à la réflexion du Comité et à l'action que conduisent Blanche Lochmann et le Bureau.

Véronique LE DIVELLEC-FOUCRY

Espagnol 1987

Professeure au lycée Jean Dautet, La Rochelle

Soucieuse d'œuvrer au maintien de la qualité de l'enseignement, d'une École vrai lieu de transmission des savoirs, convaincue de la nécessité de préserver l'agrégation, je présente ma candidature au Comité de la Société des agrégés de l'université.

Martine MASSABIE-FRANCOIS

Économie-Gestion 1987

Professeur en BTS Commerce international

au lycée Condorcet, Bordeaux

Je me représente au Comité pour œuvrer pour la pérennité de ce grade, défendre les intérêts des agrégés et un enseignement ambitieux, axé sur la qualité. Les chantiers sont nombreux et je souhaite contribuer à faire rayonner cette belle association.

Khadija MEZIANE

Espagnol 2010

Professeure en second degré et CPGE

au lycée Montaigne, Bordeaux

Notre système éducatif doit faire de l'éducation un levier de l'égalité. L'école est riche de ses élèves, le pays ne peut se permettre de gâcher cette richesse. Innovons pour que le lieu de vie ne condamne pas un tiers de nos élèves à l'échec.

Chloé MONSALLIER

Lettres classiques 2017

Professeure stagiaire au lycée Blaise Pascal, Segré

Je me présente au Comité afin de participer à la vie de l'association en tant que jeune professeur et m'y engager. Je souhaite ainsi faire connaître l'agrégation et la défendre.

Patricia NAEGELE

Grammaire 1998

Professeur au lycée Clémenceau, Montpellier

Désireuse de défendre un concours qui garantit la qualité d'une école laïque et républicaine et pour tous une chance de réussir, je souhaite m'engager au sein du Comité pour soutenir les actions menées dans ce sens depuis ces dernières années.

Béatrice SEUZARET

Anglais 1996

Professeure au lycée Charles de Gaulle, Dijon

Je souhaite continuer l'action menée pour la promotion de la Société des Agrégés. Je soutiens les valeurs républicaines, l'exigence de formations disciplinaires et la reconnaissance du statut du concours de l'Agrégation.

Anne-Marie TELESINSKI

Italien 2015

TZR académie de Reims

J'ai exercé en lycée et à l'Université. Je souhaite contribuer à la défense de l'enseignement des langues vivantes et des Humanités, afin de maintenir une offre de formation culturelle et linguistique riche, variée et de qualité.

Claude THOMAS-COUSIN

Géographie 1991

Professeure au lycée Blaise Pascal,

Charbonnières-les-Bains

Je suis attachée à la défense des concours de l'agrégation, à une vision qui rétablit dans les esprits et dans les faits, l'autorité du maître et le respect du savoir. Je renouvelle mon entière confiance à Madame Lochmann.

Natacha VAS-DEYRES

Lettres modernes 1999

Professeure au lycée Albert le Grand, Bordeaux

Je défendrai avec Blanche Lochmann, comme enseignante et comme chercheur, l'exigence intellectuelle de l'agrégation. Au-delà de la rigueur apportée à l'enseignement, ce concours représente une excellente formation à la recherche.

Anne VERGNAUD

Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers 2003

Professeure au lycée Ozenne, Toulouse

Je souhaite me présenter au Comité afin de participer aux réflexions et actions de la Société des Agrégés, en défendant une exigence scientifique renforcée dans l'enseignement secondaire et une affectation des agrégés conforme aux statuts.

Personnels d'encadrement

Dominique BROUARD-LEPAULT

Sciences de la Vie et de la Terre 1995

Faisant fonction de Principale adjointe au collège César Franck, Palaiseau

Engagée dans la voie des personnels de direction en fin de carrière, après m'être consacrée à l'enseignement, je souhaite apporter au Comité ma réflexion sur l'expérience de la mobilité au sein de l'Éducation nationale et les débouchés qu'elle offre.

Joël GOASDOUÉ

Mécanique 1996

Principal Adjoint – Collège Aimé Césaire aux Ulis (91940) – Collège classé REP

Faire entendre la voix des Agrégés dans le corps des Personnels d'Encadrement et des Personnels de Direction. Éclairer sur les multiples missions, complexes et chronophages des Personnels de Direction qui exercent un métier souvent méconnu.

Retraités

Pierre BIHEL

Histoire 1974

Proviseur honoraire

Professeur puis chef d'établissement dans plusieurs lycées, je suis attaché au maintien des concours, aux missions spécifiques des agrégés, à un enseignement exigeant et à la rigueur de la vie scolaire. J'accorde toute ma confiance à Mme Lochmann.

Claude CASTAING MAUDINET

Sciences Physiques 1978

Retraitée

Ce serait pour moi une grande satisfaction d'être utile à la Société à laquelle ma famille appartient depuis longtemps : mon père, mon frère, mon grand-père François Gadrat, auquel Georges Pompidou a rendu hommage lors des 50 ans de l'association.

Dominique CHEVALLIER

Anglais 1976

Professeur honoraire au lycée Henri IV, Paris

Je souhaite défendre l'enseignement le plus compétent et exigeant pour tous, seul garant du fonctionnement de l'ascenseur social, aux côtés de notre Présidente, au Comité de la Société des Agrégés.

Marie-Pierre DELAYGUE-MASSON

Lettres Classiques 1975

Retraîtée

Je défends un enseignement qui soit transmission de savoirs et non animations démagogiques, qui forme les esprits, suscite l'enthousiasme, donne le goût du travail et de l'effort.

Claude DESBEAUX

Mécanique 1990

Agrégé de mécanique, je me représente au Comité pour promouvoir l'agrégation et le rôle des professeurs agrégés en France et à l'étranger, y apporter mon expérience de l'enseignement et de l'entreprise et contribuer ainsi à la réflexion commune.

Patrick GIRARD

Sciences physiques, option Physique, 1973

Professeur honoraire

Je souhaite, dans le cadre de la Société des Agrégés, contribuer à promouvoir le rayonnement des Agrégés par un enseignement de qualité au service des étudiants et élèves.

Bernard HOLLEBEKE

Mathématiques 1973

Retraité

Je veux aider Blanche Lochmann qui, tout en restant fidèle aux principes de la Société des Agrégés, réussit brillamment à lui donner une nouvelle jeunesse. J'apporterai au comité mon expérience de professeur de classe préparatoire scientifique.

Jean-Pierre RIVALS

Génie mécanique 1979

IA-IPR Honoraire de l'académie de Montpellier

Convaincu du rôle structurant que leur expertise permet aux Agrégés de jouer au sein du système éducatif, je soutiens sans réserve l'action de Madame Blanche Lochmann et le renouveau qu'elle a su promouvoir au sein de la SDAU.

Suzanne VARGA

Espagnol 1968

Professeur des Universités émérite à l'Université d'Artois

Je souhaite apporter mon expérience universitaire aux cotés de Blanche Lochmann et contribuer à la réflexion du Comité devant les graves problèmes et obstacles à venir.

Détachés, disponibilité et hors catégorie

Stéphane CARDINI

Sciences physiques, option Physique appliquée, 1998

Professeur de Chaire supérieure au lycée militaire de Saint-Cyr, Saint-Cyr-l'École

En plein accord avec Blanche Lochmann, qui promeut de façon remarquable l'agrégation, je me présente pour représenter les collègues détachés et obtenir des affectations de qualité pour les agrégés.

Fabien DUFOUR

Mathématique 2001

Professeur en MPSI au lycée militaire de Saint-Cyr, Saint-Cyr-l'École

Impressionné par les indéniables réussites de la présidence de Blanche Lochmann, je me présente au Comité à ses cotés pour continuer son œuvre de promotion active de l'agrégation.

Matthieu FERNANDEZ

Lettres classiques 2007

Professeur en lycée et lettres supérieures à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, Saint-Denis

Ancien membre du comité et du bureau, je sollicite un nouveau mandat pour défendre l'agrégation et les agrégés, pour soutenir les actions visant à développer nos activités : conférences,

rapports, soutien aux agrégatifs, animation du nouveau siècle.

Jérôme LAUBNER

Lettres Modernes 2016

Docteur en co-tutelle à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Bâle

Tant en contact avec le milieu de l'enseignement secondaire qu'avec celui de l'enseignement supérieur, je souhaite œuvrer à la promotion des idées et des intérêts des professeurs agrégés.

Blanche LOCHMANN

Lettres classiques 2004

Détachée au service de la Société des agrégés

Désireuse de poursuivre le travail engagé depuis 2012, je souhaite continuer à mettre énergie et enthousiasme au service des agrégés, des sociétaires. Après tant d'actions entreprises, reste à faire connaître l'agrégation sur le plan international.

Anne SALAMON

Grammaire 2004

Professeure de littérature à l'université Laval à Québec

Attachée à l'agrégation, je souhaite m'engager pour accompagner l'évolution de la Société (renforcement des publications, promotion du concours) et veiller à ce qu'elle demeure un référent de qualité pour les adhérents qui y trouvent un appui solide.

Candidats au Bureau

Vice-présidents

Dominique CHEVALLIER

Anglais 1976

Professeur honoraire au lycée Henri IV, Paris

J'ai l'honneur de me représenter à la vice-Présidence de la Société des agrégés. En effet, je souhaite continuer à œuvrer pour que l'enseignement le meilleur possible, prodigué par les maîtres les plus compétents possible, soit offert à tous. L'équipe renouvelée, active et dévouée que mène une Présidente dynamique et infatigable, effectuée, dans un contexte très difficile, un travail extrêmement efficace que je souhaite accompagner.

Luc FRAISSE

Lettres classiques 1983

Professeur à l'université de Strasbourg, membre senior de l'Institut universitaire de France

Membre de la Société depuis l'obtention de l'agrégation, je souhaite prolonger mon action dans le bureau, auprès de l'équipe dirigeante actuelle, en apportant mon concours dans plusieurs domaines : la lutte la plus énergique possible contre les graves atteintes portées depuis peu aux champs disciplinaires, la défense du concours à tous les niveaux de l'enseignement universitaire et la diffusion de nos propositions (notamment par des publications) dans le prolongement du centenaire.

Rémi LUGLIA

Histoire 2001

Professeur au Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme du Val de Loire, Blois

Je m'investis depuis 2004 au Comité et au Bureau pour défendre l'agrégation, promouvoir une vision républicaine de l'enseignement et la primauté d'un savoir émancipateur, améliorer la situation des agrégés. Je m'engage à nouveau aux côtés de Mme Lochmann pour poursuivre la modernisation : rester ferme sur les principes ; être une force de proposition et de communication ; adopter une gouvernance fondée sur la transparence et la collégialité.

Suzanne VARGA

Espagnol 1968

Professeur des Universités émérite à l'Université d'Artois

Recrutée par Guy Bayet, j'ai soutenu tous les combats défendant la qualité de l'enseignement et ceux qui la professent ; je tiens à épauler l'action hardie que mène Blanche Lochmann entre modernisation et tradition.

Bertrand VIEILLE

Génie Mécanique 2000

Professeur au Lycée Jean Jaurès, Châtenay Malabry

Membre du Bureau depuis 2006 et Trésorier Général depuis 2012, je souhaite continuer à m'investir dans la vie de la Société et sa modernisation avec Blanche Lochmann, Stéphane Cardini et le Bureau actuel. Favoriser un fonctionnement serein et du dynamisme est nécessaire pour rendre la Société des agrégés de l'Université forte et ainsi participer à la défense des statuts des professeurs agrégés et des concours nationaux.

Secrétaire général

Stéphane CARDINI

Sciences physiques, option Physique appliquée 1998

Professeur de Chaire supérieure au lycée militaire de Saint-Cyr, Saint-Cyr-l'École

Secrétaire général aux côtés de Jean-Michel Léost puis de Blanche Lochmann, je me représente pour continuer à travailler au rayonnement de notre association. Nous avons recouvré notre audience dans les médias, notre message porte, nous devons continuer dans cette voie. Je souhaite que la SdA continue à rester proche de ses adhérents, de la réalité de leurs conditions de travail. Pour que vive et prospère l'agrégation !

Trésorier

Stéphanie AYDIN

Grammaire 2017

Professeur au lycée Hector Berlioz, Vincennes
Venant régulièrement au bureau et consciente de l'importance de la tâche de trésorier au sein de la Société des agrégés de l'Université, je serais heureuse d'apporter une contribution plus grande au fonctionnement de l'association.

Membre ordinaire

Catherine AUGIER LEGUIL

Économie Gestion 2013

PRAG à l'Université de la Rochelle

Je souhaite m'engager au sein du bureau afin de défendre la place et le rôle des agrégés. La réforme du collège n'est qu'une étape, il me semble essentiel de mettre en perspective l'ensemble du parcours d'une cohorte de jeunes dont nous avons la charge. Sachons rappeler l'importance de notre mission, de nos valeurs et de la qualité de notre travail.

Paul DARTHOS

Mathématiques 2011

Professeur au lycée Jaurès Rudel, Blaye

Dans la continuité de mes deux premiers mandats, je souhaite poursuivre le travail entamé au Bureau de l'association. Je m'engage avec abnégation à y servir les intérêts de l'École et à y défendre les valeurs du mérite et du travail qui font la force de notre République. Nous devons, ensemble, promouvoir l'égalité territoriale et proposer des projets ambitieux pour l'éducation.

Paul FLAMBARD

Mathématiques 2011

Professeur au lycée Max Linder, Libourne

Souhaitant continuer à soutenir et à contribuer aux actions menées en faveur de notre indépendance et de la défense de nos valeurs communes, je réitère ma candidature au Bureau : c'est par notre action, et notre volonté de progresser que nous ferons évoluer favorablement nos combats. Blanche Lochmann a toute ma confiance pour persévérer dans les aides apportées aux adhérents et pour mettre en œuvre une plus lisible et pertinente communication.

Christine GENET*Lettres Modernes 2000*

Professeur au Lycée Descartes, Saint-Genis-Laval
Membre du Bureau, je souhaite renouveler ma candidature afin de poursuivre l'action entreprise avec efficacité et courage par la Société. À l'heure où l'on fait mine de sonner le glas de la promotion par le mérite et le travail, derniers remparts d'une justice sociale garante de la dignité et de la liberté, il est absolument nécessaire de permettre à notre Présidente d'œuvrer sans entrave en faveur d'une École exigeante et capable d'encourager la curiosité intellectuelle et le goût de l'effort.

André GODET*Espagnol 2004*

Professeur au lycée La Martinière Duchère, Lyon
Je suis candidat afin de promouvoir, avec Blanche Lochmann, un enseignement d'excellence pour tous, au lycée comme à l'université, dispensé par des professeurs hautement qualifiés. Ce combat est indispensable à l'heure où les réformes conduisent à un nivellement par le bas, préjudiciable aux élèves sérieux issus de milieux modestes, qui n'ont pas la possibilité de recourir à des officines privées pour compléter leur formation. Je serai attentif à la promotion des langues vivantes.

Marc HERCEG*Philosophie 1986**Professeur au lycée Aubanel, Avignon*

Ce que devient la Société des agrégés est très décevant. J'espère ne pas être le seul à faire ce constat. Une ligne rouge a été franchie. Non à l'exclusion de Geneviève Zehringier. Non à la sanction disciplinaire contre Pierre Blazevic. Non à la dérive autoritaire de Blanche Lochmann. Allez-vous accepter cela? Une autre Société des agrégés est possible! Votez pour les candidats de l'opposition à la ligne actuelle du Bureau. Votez pour retrouver la démocratie et le pluralisme. Protestez!

Jean-Pierre-JARDIN*Espagnol 1988*

Professeur des Universités, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Professeur des universités en poste à Paris 3, élu à la CFVU (ancien CEVU) et au Conseil académique de mon établissement, ancien directeur d'UFR, co-directeur d'une équipe de recherche (l'EA 3979) et membre du CNU, je me représente comme membre ordinaire du bureau avec la volonté de continuer à travailler, aux côtés de notre présidente et avec toute son équipe, à la défense des intérêts des agrégés dans toutes les fonctions qui sont les leurs, notamment dans l'enseignement supérieur.

Jean-Michel LÉOST*Lettres classiques 1971**Professeur honoraire*

Je me présente au Bureau, aux côtés de Blanche Lochmann et de son équipe, pour apporter à la Société des agrégés mon expérience d'ancien président et de militant au service des adhérents, avec pour objectif de contribuer à faire vivre, au XXI^e siècle, les principes qui nous unissent : défense des concours et des disciplines, fonctions spécifiques des agrégés dans le système éducatif, promotion des élèves en fonction de leurs talents et de leur mérite, recherche de l'excellence.

Sébastien LUTZ*Lettres classiques 2009**Professeur au lycée Robert Schuman, Haguenau*

Je renouvelle ma candidature au Bureau de la Société pour continuer à défendre un concours républicain exigeant qui assure un enseignement de qualité offert à tous et axé sur la transmission des savoirs. Avec Blanche Lochmann, je souhaite promouvoir une Société non seulement fidèle à ses convictions, mais aussi crédible et écoutée par ses interlocuteurs.

Patricia NAEGELE*Grammaire 1998**Professeur au Lycée Clémenceau, Montpellier*

Présidente de la régionale de Montpellier, je me présente au Bureau, aux côtés de Blanche Lochmann afin de défendre un concours de l'agrégation juste et exigeant qui permette de

dispenser un enseignement laïque de qualité. L'affectation des agrégés sur des postes qui correspondent à leur qualification me tient à cœur. Professeur de lettres classiques je suis particulièrement soucieuse de préserver les humanités et ce, par la sauvegarde de l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire.

Claude THOMAS-COUSIN*Géographie 1991**Professeur au lycée Blaise Pascal,**Charbonnières-les-Bains*

Je suis particulièrement attachée à la défense des concours de recrutement, à l'agrégation, à une vision qui rétablit dans les esprits et dans les faits, l'autorité du maître, et le respect du savoir, dans un souci d'exigence et de bienveillance. Je renouvelle mon entière confiance à Madame Blanche Schmitt-Lochmann, qui a toutes les qualités requises pour poursuivre les actions pertinentes menées jusqu'alors.

Patrick VOISIN*Grammaire 1976**Professeur de chaire supérieure honoraire au lycée Barthou, Pau*

J'ai adhéré à la Société des Agrégés dans l'été 1976 où j'ai été admis à l'agrégation de grammaire. J'ai assuré la fonction de délégué dans les deux lycées où j'ai enseigné entre 1977 et 2017 : Merleau-Ponty à Rochefort et Louis Barthou à Pau. Mon triple mandat d'élu au Comité s'achève et, dans la logique de mon engagement sans faille à la SDAU et pour le Bureau sortant dont le travail accompli est admirable, je suis candidat pour participer au Bureau qui sera élu en 2018.

Françoise VRAIN*Histoire 1971*

Professeur honoraire au lycée Victor-Louis, Talence
Adhérente de la Société des Agrégés depuis longtemps, membre du Comité depuis 2012, je présente ma candidature au Bureau afin de continuer à m'engager dans l'équipe formée par Blanche Lochmann. Sa détermination à défendre scrupuleusement les intérêts de tous les

agrégés, son souci de préserver un enseignement républicain de qualité sont manifestes. Ses innovations, avec entre autres l'atelier des agrégatifs, tournent la Société, centenaire en 2014, vers un avenir dynamique et plus ouvert.

Philippe WELLNITZ*Allemand 1985**Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*

Pour une affectation facilitée des agrégés dans notre réseau éducatif (AEFE) et culturel à l'étranger.

ATTENTION !

Le bulletin suivant comporte deux pages (recto-verso).

Il convient de le renvoyer suivant les formes prévues par le règlement intérieur, après avoir barré dans toutes les catégories les candidats que vous ne souhaitez pas voir élus, de façon que le nombre de candidats que vous souhaitez élire **ne dépasse pas le nombre de postes de chaque catégorie** (indiqué en gras).

Il est possible de barrer nom par nom ou colonne par colonne. Dans ce dernier cas, assurez-vous que le trait recouvre exactement tous les noms et rien que les noms que vous souhaitez barrer.

ATTENTION !

Tout bulletin comportant trop de noms pour une seule des neuf catégories sera considéré comme nul dans sa totalité.

Pour plus de précisions, se reporter au mode d'emploi p.34

Bulletin de vote pour le Comité 2018 (recto-verso)

Soutiennent Blanche LOCHMANN**Indépendants****ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROVINCE HOMMES > 15 POSTES / 16 candidats**

JACQUES BARRIÈRE
OLIVIER CLOUET
JEAN-PHILIPPE CORMIER
LUDOVIC D'AGOSTIN
PAUL DARTHOS
JÉRÔME DUSFOUR
PAUL FLAMBARD
GUILLAUME FUNFROCK
JEAN-CHRISTOPHE GEHAN
ANDRÉ GODET
PHILIPPE HÉRARD
JEAN-MICHEL JÉZÉQUEL
EMMANUEL LEGUIL
SÉBASTIEN LUTZ
YANN SALMON

MARC HERCEG

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROVINCE FEMMES > 12 POSTES / 12 candidates

EMMANUELLE ANFOSSI
NATHALIE GRANDPERRIN
VÉRONIQUE LE DIVELLEC-FOUCRY
MARTINE MASSABIE-FRANÇOIS
KHADIJA MEZIANE
CHLOÉ MONSALLIER
PATRICIA NAEGELE
BÉATRICE SEUZARET
ANNE-MARIE TELESINSKI
CLAUDE THOMAS-COUSIN
NATACHA VAS-DEYRES
ANNE VERGNAUD



Soutiennent Blanche LOCHMANN

Indépendants

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PCV HOMMES > 4 POSTES / 4 candidats

ROMAIN EGRET
GRÉGOIRE FAUCONNIER
MANUEL LECOQ
THÉO POLYCHRONIS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PCV FEMMES > 6 POSTES / 6 candidats

STÉPHANIE AYDIN
DÉBORAH CAQUET
NATHALIE DEVELLE
AUDE GOEMINNE
CATHERINE LEISER
INÈS SALAS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HOMMES > 8 POSTES / 8 candidats

CHRISTOPHE DEBAST
LUC FRAISSE
JÉRÔME GROSCLAUDE
HUGO HENGL
PATRICK MORAN
FRANÇOIS PLOTON-NICOLLET
RAPHAËL SPINA
OLIVIER VILLAIN

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FEMMES > 3 POSTES / 3 candidates

CATHERINE AUGIER LEGUIL
CÉLINE CANDIARD
LUDIVINE GOIN-BARALE

PERSONNELS D'ENCADREMENT > 2 POSTES / 2 candidats

DOMINIQUE BROUARD-LEPAULT
JOËL GOASDOUÉ

RETRAITÉS > 9 POSTES / 9 candidats

PIERRE BIHEL
CLAUDE CASTAING-MAUDINET
DOMINIQUE CHEVALLIER
MARIE-PIERRE DELAYGUE-MASSON
CLAUDE DESBEAUX
PATRICK GIRARD
BERNARD HOLLEBEKE
JEAN-PIERRE RIVALS
SUZANNE VARGA

DÉTACHÉS – DISPONIBILITÉ – HORS CATÉGORIE > 6 POSTES / 6 candidats

STÉPHANE CARDINI
FABIEN DUFOR
MATTHIEU FERNANDEZ
JÉRÔME LAUBNER
BLANCHE LOCHMANN
ANNE SALAMON



